

BURKINA FASO



UNITE-PROGRES-JUSTICE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



PLAN STRATEGIQUE POUR LES STATISTIQUES AGRICOLES ET RURALES DU BURKINA FASO, 2016-2020 (PSSAR_BF 2016-2020)

Avril 2017



Co-funded by the European Union



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
Remerciements	5
Acronymes	6
Résumé	8
CHAPITRE 1: CONTEXTE ET PROCESSUS	10
1.1 Contexte et justification	10
1.2 Politiques de développement et demande de statistiques agricoles.....	11
1.3 Intégration au SDS	12
1.4 Principales parties prenantes.....	13
1.4.1 Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	13
1.4.2. Ministères du secteur rural.....	13
1.4.3. Autres acteurs étatiques et non étatiques	15
1.5 La démarche d'élaboration du PSSAR_BF.....	15
CHAPITRE 2: ÉVALUATION	17
2.1 Évaluation de la satisfaction et des besoins des utilisateurs	17
2.1.1 Satisfaction des utilisateurs	17
2.1.2. Evaluation des besoins non satisfaits des utilisateurs.....	20
2.2 Évaluation des capacités de production des statistiques agricoles et rurales.....	21
2.2.1 Environnement institutionnel	21
2.2.2 Ressources	22
2.2.3 Pratiques et méthodes statistiques.....	23
2.2.4 Disponibilité de l'information statistique	24
2.3 Évaluation des produits statistiques.....	25
2.3.1 Recensements	25
2.3.2 Enquêtes agricoles et autres opérations statistiques	26
2.4 Principales conclusions: Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)	32
CHAPITRE 3 : PLANIFICATION	34
3.1. Cadre stratégique	35
3.1.1 Vision	35
3.1.2 Mission	35
3.1.3 Choix stratégiques	35
3.1.3.1 Les axes stratégiques.....	36
3.1.3.2 Actions prioritaires par axe stratégique	36

3.2 Plan d'action global de mise en œuvre	38
3.2.1 Plan d'action de base	38
3.2.2 Calendrier des enquêtes et recensements.....	39
3.2.3 Plan de plaidoyer et de communication	39
3.2.4 Cadre de suivi et d'évaluation	40
3.2.5 Budget et plan de financement.....	42
ANNEXES	44
Annexe 1: Plan d'actions assorti du budget détaillé (en Millions de FCFA)	44
Annexe 2 : Cadre logique du PSSAR_BF	72
Annexe 3 : Calendrier des enquêtes et recensements.....	81

Avant-propos

Le Burkina Faso, à l'instar de la plupart des pays africains, est un pays dominé par l'agriculture qui procure l'essentiel des revenus des ménages et contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. De ce fait, les différentes politiques et stratégies de développement ont toujours accordé une place de choix à la croissance de ce secteur et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales qui vivent de cette activité. Force est de constater cependant que la conception, le suivi et l'évaluation de ces politiques souffrent du déficit récurrent de statistiques fiables et à jour, notamment en ce qui concerne le secteur agricole et rural. L'élaboration d'une stratégie sectorielle pour booster la production statistique dans ce domaine s'inscrit donc en droite ligne de la politique du Gouvernement d'asseoir un système statistique national performant et répondant aux besoins des utilisateurs.

L'élaboration du présent Plan stratégique pour les statistiques agricoles et rurales du Burkina Faso (PSSAR_BF) traduit donc la volonté du Gouvernement de contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique de la Stratégie mondiale d'amélioration des Statistiques agricoles et rurales adoptée en 2010 par la Commission Statistique des Nations Unies. La mise en œuvre du PSSAR_BF contribuera à disposer d'un cadre efficace de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement en général et du secteur rural en particulier. En effet, au moment où le Burkina Faso vient d'adopter son nouveau référentiel de développement qui est le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) et s'apprête à élaborer la deuxième génération du Programme National du Secteur Rural (PNSR), il est plus qu'opportun de disposer d'un outil efficace et efficient de suivi des performances de ces politiques. Le PSSAR_BF constitue en outre un cadre pour le suivi des engagements internationaux du Burkina Faso, notamment dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Il est important de souligner que le PSSAR_BF s'intègre parfaitement dans le Schéma Directeur de la Statistiques (SDS) 2016-2020 en ce sens qu'il respecte la même échéance et qu'il aura constitué un de ses blocs de construction en s'assurant que les activités qui y figurent sont celles retenues dans le SDS pour le secteur agricole et rural. En outre, l'élaboration du PSSAR_BF a bénéficié du cadre institutionnel du Conseil National de la Statistique (CNS) à travers notamment, la Commission spécialisée « Statistiques du secteur rural et de l'environnement » qui a servi d'instance de validation des différents rapports d'étape et du document final.

Je voudrais remercier très sincèrement tous les membres du Groupe Technique de Travail (GTT), composé des représentants des différentes Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) relevant du secteur rural et de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), qui ont contribué, à travers une collaboration exemplaire, à la réalisation de cet important document de planification stratégique. J'exprime en particulier ma reconnaissance à la Banque Africaine de Développement (BAD) qui a apporté son soutien technique et financier à l'aboutissement de ce projet, et cela, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, qui est financé par BMGF (Bill and Melinda Gate Foundation), DfID et l'Union Européenne..

J'invite l'ensemble des acteurs du développement du Burkina Faso en général, et ceux du secteur rural en particulier, à s'assurer que leurs actions et initiatives en faveur du développement des statistiques agricoles et rurales sont strictement en ligne avec les dispositions inscrites dans le présent PSSAR_BF.

Le Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques

Jacob OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre national

Remerciements

La réalisation de ce document a été possible grâce à la contribution de plusieurs personnes parmi lesquelles :

- J) les membres de l'équipe de coordination nationale de la Stratégie mondiale : M. Lassina PARE, Directeur des Statistiques Sectorielles (DSS) au Ministère en charge de l'agriculture, et M. Salou BANDE, Statisticien à l'Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- J) l'expert Statisticien de la BAD M. Vincent NGENDAKUMANA, et le Consultant international M. Kanyi MENSAH ZUKONG ;
- J) les personnes ressources qui ont animé les différents groupes de travail : M. Bila KOUMTOUBRE, Chef de service des statistiques agricoles au Ministère en charge de l'agriculture, M. Issiaka ZOURI, Cadre de la Direction des statistiques sectorielles du Ministère en charge des Ressources animales et M. Paul BOMBIRI, Directeur des Statistiques Sectorielles du Ministère en charge de l'environnement
- J) les membres du Groupe de travail technique (GTT) constitué des représentants des structures productrices de statistiques agricoles et rurales

Au de-là de ces acteurs directs, il sied d'être reconnaissant envers toutes les structures, étatiques et non étatiques, qui ont été disponibles pour échanger avec l'équipe ayant conduit le travail.

Une mention spéciale est faite à la FAO pour son appui technique et financier qui a permis de conduire la première évaluation approfondie du système de statistiques agricoles et rurales ayant servi de base d'évaluation dans le processus du PSSAR-BF.

Acronymes

ACF	Action Contre la Faim
ANJE	Alimentation chez le Nourrisson et le Jeune Enfant
BAD	Banque Africaine de Développement
CAF	Chantiers d'Aménagement Forestiers
CAPI	Computer Assisted Personal Interviewing
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNS	Conseil National de la Statistique
CNSA	Conseil National de Sécurité Alimentaire
CNSF	Centres National de Semences Forestières
CSSRE	Commission Spécialisée sur les Statistiques Rurales et de l'Environnement
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGEVCC)	Direction Générale de de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DGPER	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale
DGPSA	Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DIAPER	Projet d'amélioration des instruments du Diagnostic Permanent des secteurs de l'agriculture et de l'élevage
DSS	Direction des Statistiques Sectorielles
ENC	Enquête Nationale sur le Cheptel
ENSA	Enquête Nationale sur les Statistiques Agricoles
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDS	Fonds de Développement de la Statistique
GSTT	Groupe Sectoriel Thématique de Travail
GTT	Groupe Technique de Travail
IAP	Instrument Automatisé de Prévision
IFN	Inventaire Forestier National
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherche Agricole
INOH	Inventaire National des Ouvrages Hydrauliques
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
nd	Non disponible
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
OPA	Organisation Professionnelles Agricoles
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisations de la Société Civile
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASANAD	Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et à l'Agriculture Durable

PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PM	Pour mémoire
PN-AEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PNDEL	Politique National de Développement Durable de l'Élevage
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNE	Politique Nationale en matière d'Environnement
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
PNSAN	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNSFMR	Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural
PNSR	Programme National du Secteur Rural
PSE	Politique et Stratégie en matière d'Eau
PSSAR	Plan Stratégique des Statistiques Agricoles et Rurales
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SAP	Système d'Alerte Précoce
SDS	Schéma Directeur de la Statistique
SIM	Système d'Information sur les Marchés de bétail
SIM Céréales	Système d'Information sur les Marchés de céréales
SIM PFNL	Système d'Information sur les Marchés des produits forestiers non ligneux
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition
SNDDAI	Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité
SPAI	Sous-Produits Agro Industriels
SPCONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
SPCPSA	Secrétariat Permanent pour la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles
SSN	Système Statistique National
ZATE/PV	Zones d'Appui Techniques en Elevage et des Postes Vétérinaires
ZD	Zone de Dénombrement

Résumé

Malgré l'importance du secteur agricole (au sens large) dans le processus de développement socio-économique des pays en développement, il reste mal connu, du fait du manque de statistiques et d'informations fiables sur ses réalités. De façon générale, les Systèmes nationaux de statistiques agricoles en Afrique restent insuffisants, sans ressources, affichent de mauvaises performances et doivent être renforcés. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, en particulier l'inadéquation des investissements dans la création de capacités et d'infrastructures statistiques, l'absence de stratégie concertée et harmonisée et la non-intégration de l'agriculture dans les Systèmes nationaux de statistique. C'est pour remédier à cette situation qu'une Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales a été adoptée par la Commission Statistique des Nations Unies lors de sa 41^{ème} session tenue en février 2010. Cette initiative internationale vise trois principaux objectifs: (i) renforcer les capacités statistiques des pays en développement afin de leur permettre de fournir des statistiques fiables sur l'agriculture, l'alimentation et le développement rural nécessaires à la conduite des politiques nationales de développement; (ii) à créer un cadre statistique durable dans lequel les statistiques agricoles sont mieux intégrées au sein des Systèmes Statistiques Nationaux, (iii) assurer une meilleure gouvernance du système statistique agricole.

La Stratégie est mise en œuvre au niveau mondial par un Bureau international hébergé par la FAO à Rome. Au niveau africain, un plan d'action a été élaboré dont la mise en œuvre est coordonnée par trois institutions: la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la coordination au niveau du continent et l'assistance technique, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) pour la partie formation et la FAO pour la recherche.

Au niveau national, il est recommandé l'élaboration de Plans Stratégiques pour le développement des statistiques agricoles et rurales (PSSAR) pour accompagner la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. Ces stratégies sectorielles devraient être intégrées au SSN, offrant ainsi un cadre de référence pour la coordination au sein du secteur agricole et rural, avec une vision à long-terme du développement des statistiques agricoles, ainsi qu'une approche intégrée aux politiques nationales de développement et aux mécanismes nationaux de concertation entre le gouvernement et les partenaires au développement.

C'est dans ce contexte que le Burkina a lancé à partir de 2015 le processus d'élaboration de son Plan stratégique dénommé «PSSAR_BF». Le processus, qui s'est voulu participatif, a été conduit par le Groupe technique de travail (GTT) prévu par le dispositif de gouvernance de la Stratégie mondiale. Ce groupe comprend l'équipe de coordination nationale de la Stratégie, composée du Coordonnateur national (le Directeur en charge des statistiques agricoles du Ministère en charge de l'agriculture) et de son adjoint (un cadre statisticien de l'INSD), les points focaux sectoriels des ministères en charge du développement du secteur rural (Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques, ministère des ressources animales et halieutiques, ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique, ministère de l'eau et de l'assainissement), et le point focal du Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SPCPSA). Le GTT a bénéficié de l'appui technique d'un Consultant international recruté par la BAD.

Trois grandes étapes ont marqué le déroulement du processus:

1) le **lancement** qui a consisté, d'une part, à informer et sensibiliser les principales parties prenantes sur l'importance d'une planification stratégique des activités du système national de statistiques agricoles et rurales, et d'autre part, à faire adopter une structure de gouvernance du processus d'élaboration et de mise en œuvre du PSSAR_BF, et enfin à faire

adopter une feuille de route qui définit les grandes articulations du processus d'élaboration du PASSAR-BF ;

J) **l'évaluation** qui a permis de faire un diagnostic du système de statistiques agricoles et rurales sur la base d'une évaluation approfondie des capacités de production statistique du secteur, d'une analyse du niveau de satisfaction des utilisateurs et d'une cartographie des données statistiques produites dans le secteur;

J) **la planification** qui est la dernière étape du processus et a abouti à l'élaboration d'un plan d'actions assorti d'un budget, d'un cadre logique, d'un plan de communication et de plaidoyer ainsi que de financement.

A l'issue du processus d'élaboration du PSSAR_BF, il ressort que le sous-système de statistiques agricoles et rurales du Burkina est caractérisé par un cadre légal et institutionnel assez solide reposant sur les textes régissant le Système statistique national (SSN) et le cadre institutionnel des ministères de tutelle des structures sectorielles productrices de statistiques agricoles rurales. Sur le plan des ressources cependant, le sous-système souffre de l'insuffisance de financement et du déficit de personnel statisticien pour la production statistique. Cela se ressent sur les pratiques et les méthodes statistiques qui restent peu modernisées ne favorisant pas une production diversifiée, de bonne qualité et suffisamment diffusée.

Pour pallier cet état de fait, le sous-système de statistiques agricoles et rurales se fixe comme vision d'asseoir à l'horizon 2020 **un système de référence, intégré au SSN, performant et transparent, produisant et diffusant des statistiques diversifiées, fiables, suffisamment désagrégées et répondant aux besoins des utilisateurs.**

Pour ce faire, il se fixe comme mission de fournir aux différents utilisateurs des informations à bonne date, fiables, cohérentes, diversifiées, accessibles, pour la formulation, le suivi et l'évaluation des programmes et politiques de développement.

Pour réaliser cette mission, quatre axes stratégiques d'intervention ont été identifiés: **(i)** l'amélioration de la coordination institutionnelle et organisationnelle de la production des statistiques agricoles et rurales, **(ii)** la modernisation de la production et l'amélioration de la qualité et du champ de production des statistiques agricoles et rurales, **(iii)** le renforcement et la modernisation de la diffusion et de l'archivage et la promotion de l'utilisation des données du système de statistiques agricoles et rurales, et **(iv)** le renforcement des capacités humaines, financières, matérielles et infrastructurelles du système de statistiques agricoles et rurales.

L'opérationnalisation de cette ambition nécessite la mobilisation de ressources financières conséquentes à hauteur **de 30 milliards de FCFA**, dont **51% déjà mobilisé** (14,1 milliards FCFA par l'Etat et 1,2 milliards FCFA par les PTFs). En vue de boucler ce budget, un plan de plaidoyer sera élaboré pour informer et sensibiliser les potentiels partenaires sur le bien-fondé du PSSAR_BF. D'ores et déjà, plusieurs sources de financement sont ciblées parmi lesquelles le budget national, les contributions des PTFs, et le Fonds fiduciaire régional de la Stratégie mondiale. En outre, certaines activités prévues dans le PSSAR_BF, notamment les opérations statistiques d'envergure, pourraient bénéficier également du financement du Fonds de Développement de la Statistique (FDS) en cours de création. La réalisation du PSSAR pourrait également bénéficier de la mise en œuvre en cours de certaines politiques et stratégies de développement telles le PNDES, le PNSR II, la PNSAN, le PASANAD, etc. A cet effet, il est opportun de prévoir dans les dispositifs de suivi-évaluation de ces politiques une ligne budgétaire pour permettre de financer le volet statistique de ces suivis par le biais des activités du PSSAR.

CHAPITRE 1: CONTEXTE ET PROCESSUS

1.1 Contexte et justification

Le développement socio-économique du Burkina Faso est basé en grande partie sur les activités relevant du secteur rural, notamment l'agriculture et l'élevage. A ce titre, le développement de ce secteur constitue une priorité des politiques et stratégies de développement.

En effet, le secteur primaire qui regroupe les activités agricoles au sens large (y compris l'élevage, la pêche et la sylviculture) joue un rôle prépondérant dans l'économie burkinabè. Il occupe environ 86 % de la population active (RGPH, 2006) et sa contribution à la formation du Produit intérieur brut (PIB) est estimée en moyenne à 33% entre 1995 et 2015 (IAP, septembre 2016). Toutefois, en raison de sa faible productivité, le secteur contribue faiblement à la croissance économique : sur une croissance moyenne de 6% en termes réels sur la même période, le secteur primaire a contribué en moyenne à hauteur de 1,4 point de pourcentage. Pourtant, le secteur primaire joue un rôle primordial dans la sécurité alimentaire des populations et fournit 61,5% des revenus monétaires des ménages agricoles. Ces revenus proviennent à 67% de la production végétale, 30,9% de l'élevage et 2,1% des produits de l'environnement (DGPER, 2010).

La vision et la stratégie de développement de l'agriculture a fait ressortir clairement que le Burkina Faso est résolument engagé sur la voie d'un développement harmonieux de son agriculture, en cohérence avec sa politique nationale de développement. Pour ce faire, il est impérieux de disposer d'un système de statistiques agricoles et rurales performant à même de satisfaire la forte demande en informations nécessaires pour le suivi et l'évaluation des différentes politiques et stratégies en cours de formulation ou de mise en œuvre (PNDES, PNSR II, PNSAN, etc.).

Malgré l'importance du secteur agricole (au sens large) dans le processus de développement socio-économique des pays en développement, il reste mal connu, du fait du manque de statistiques et d'informations fiables sur ses réalités. De façon générale, les Systèmes nationaux de statistiques agricoles en Afrique restent insuffisants, sans ressources, affichent de mauvaises performances et doivent être renforcés. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, en particulier l'inadéquation des investissements dans la création de capacités et d'infrastructures statistiques, l'absence de stratégie concertée et harmonisée et la non-intégration de l'agriculture dans les Systèmes nationaux de statistique. C'est pour remédier à cette situation qu'une Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales a été adoptée par la Commission Statistique des Nations Unies lors de sa 41^{ème} session tenue en février 2010. Cette initiative internationale vise trois principaux objectifs: (i) renforcer les capacités statistiques des pays en développement afin de leur permettre de fournir des statistiques fiables sur l'agriculture, l'alimentation et le développement rural nécessaires à la conduite des politiques nationales de développement; (ii) à créer un cadre statistique durable dans lequel les statistiques agricoles sont mieux intégrées au sein des Systèmes Statistiques Nationaux, (iii) assurer une meilleure gouvernance du système statistique agricole.

La Stratégie est mise en œuvre au niveau mondial par un Bureau international hébergé par la FAO à Rome. Au niveau africain, un plan d'action a été élaboré dont la mise en œuvre est coordonnée par trois institutions: la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la coordination au niveau du continent et l'assistance technique, la Commission des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) pour la partie formation et la FAO pour la recherche.

Au niveau national, il est recommandé l'élaboration de Plans Stratégiques pour le développement des statistiques agricoles et rurales (PSSAR) pour accompagner la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. Ces stratégies sectorielles devraient être intégrées au SSN, offrant ainsi un cadre de référence pour la coordination au sein du secteur agricole, avec une vision à long-terme du développement des statistiques agricoles ainsi qu'une approche intégrée aux politiques nationales de développement et aux mécanismes nationaux de concertation entre le gouvernement et les partenaires au développement.

1.2 Politiques de développement et demande de statistiques agricoles

Le contexte politique est marqué par l'adoption récente du Plan national de développement économique et social (PNDES) qui est le nouveau cadre de référence national en matière de développement. Le PNDES est structuré au tour de 3 axes qui sont: (i) réformer les institutions et moderniser l'administration, (ii) développer le capital humain et (iii) dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi.

L'axe 3 du PNDES consacre un objectif stratégique spécifique au développement productif et résilient, davantage orienté vers le marché, des activités du secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique. Les effets sont attendus: (i) le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable et (ii) la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée.

Au titre du premier effet attendu, l'ambition est, entre autres, d'accroître la part des productions irriguées dans la production agricole totale de 15% en 2015 à 25% en 2020, le taux de couverture des besoins céréaliers de 96% en 2015 à 140% en 2020, la productivité du secteur primaire de 50% à l'horizon 2020, le taux de commercialisation des produits agricoles (y compris les cultures de rente) de 25% en moyenne entre 2005 et 2010 à 37,5% en 2020.

Pour le second effet, il est prévu la réduction de la proportion des ménages agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et fauniques non résilients de 49,2% en 2010 à 25% en 2020 et de la proportion des ménages vulnérables structurels de 10% en 2010 à 5% en 2020.

Au niveau sectoriel, l'outil d'opérationnalisation du PNDES dans le secteur rural est le Programme National du Secteur Rural (PNSR) dont l'élaboration de la deuxième génération est en cours. Le PNSR a l'avantage de couvrir l'ensemble du secteur rural, de ce fait, il prend en compte les aspects transversaux du PDDAA, notamment l'élevage, la pêche et la gestion des forêts, mais aussi les changements climatiques. D'autres politiques et stratégies sous-sectorielles sont en cours dans le secteur rural afin de mieux prendre en compte certaines spécificités: il s'agit notamment de la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN), la Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural (PNSFMR), la Politique nationale en matière d'environnement (PNE), la Politique nationale de développement durable de l'élevage (PNDEL), la Stratégie nationale de développement durable de l'agriculture irriguée (SNDDAI), la politique et stratégie en matière d'eau (PSE), et du Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE).

La conception et la mise en œuvre de ces référentiels de développement rural impliquent de disposer de statistiques fiables et à jour. L'adoption et la mise en œuvre du PSSAR_BF va contribuer à asseoir un système statistique agricole et rural performant capable de produire les indicateurs de suivi et d'évaluation des politiques et programmes susmentionnés.

1.3 Intégration au SDS

L'un des principes directeurs dans l'élaboration du PSSAR est son intégration dans la stratégie nationale de développement de la statistique. Le Burkina Faso s'est engagé dans la planification stratégique du développement de son système statistique national depuis les années 2000 avec l'élaboration du premier Schéma Directeur de la Statistique (SDS) qui a couvert la période 2004-2009. A ce jour, le pays est à son troisième SDS (2016-2020) après celui de 2011-2015. Il ressort du bilan de mise en œuvre du SDS 2011-2015 une nette amélioration aussi bien sur le plan institutionnel et organisationnel que sur le plan de la production statistique.

Au niveau institutionnel, on note, en plus des textes régissant le SSN (Loi n° 012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et règlementation des activités statistiques et ses textes d'applications), l'historique réforme institutionnelle de 2013 qui consacre la création systématique au sein de chaque ministère d'une Direction des statistiques sectorielles, qui permet d'harmoniser et de renforcer la place des statistiques dans les institutions du pays.

Au niveau de la production statistique, des efforts ont été également faits pour améliorer la régularité et la diversité des produits statistiques courants. En témoigne les résultats de l'enquête sur l'état des lieux du SSN de 2014 qui révèle que plus de la moitié des structures interrogées ont réalisé la quasi-totalité de leurs productions courantes attendues. Toutefois, pour ce qui des opérations statistiques d'envergure telles que les enquêtes et recensements, le niveau de performance reste mitigé du fait notamment de la faible mobilisation des financements, des retards d'allocation des fonds et de l'insuffisance de personnel statisticien.

En matière d'intégration des statistiques agricoles et rurales dans les SDS qui se sont succédés, force est de reconnaître que la plupart des productions statistiques courantes et d'envergure relevant du secteur rural y ont toujours été programmées. Cependant, en termes de réalisation des activités programmées, il subsiste toujours un déséquilibre entre le sous-secteur des statistiques agricoles qui dispose d'un système permanent d'enquêtes financées sous forme de programme dans la Loi de finances et les autres sous-secteurs (ressources animales et halieutiques, et environnement notamment) qui peinent à mobiliser les fonds nécessaires pour assurer une production statistique régulière. La mise en place en cours du Fonds de Développement de la Statistique (FDS) permettrait de remédier dans une certaine mesure à cette situation en sécurisant les fonds destinés à la réalisation des opérations statistiques d'envergure.

Au plan institutionnel, il subsiste cependant des insuffisances liées notamment à la non application de certains textes du SSN qui limitent le degré d'intégration des statistiques agricoles et rurales au SSN. A titre d'illustration, les protocoles d'accord qui devraient permettre l'échange des données entre administrations n'existent pas encore. En outre, on note l'absence, au sein de chaque secteur, de mécanisme de coordination permettant de renforcer l'intégration du système d'information statistique ainsi que la sensibilisation des acteurs de la chaîne de production quant à leurs responsabilités. Les Commissions spécialisées du CNS devraient contribuer à cela mais force est de reconnaître qu'elles sont peu fonctionnelles.

L'enjeu est donc de taille pour le système de statistiques agricoles et rurales qui doit relever le défi de servir d'outil de suivi statistique des différentes politiques et stratégies agricoles et rurales tout en étant intégré au système statistique national.

1.4 Principales parties prenantes

Par parties prenantes, il faut comprendre les acteurs impliqués dans le système national de statistiques agricoles (SNSA) à savoir les utilisateurs et les producteurs de statistiques agricoles, ainsi que les partenaires au développement qui appuient les actions du SNSA.

Ces parties prenantes peuvent-être regroupées en trois catégories: (i) l'INSD; (ii) les ministères en charge du secteur rural; (iii) les autres acteurs étatiques et non étatiques (autres ministères, PTF, OPA, OSC, secteur privé, etc.).

1.4.1 Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

L'INSD, en tant qu'organe central de production de statistiques officielles, joue à la fois le rôle d'utilisateur et de producteur de statistiques agricoles dans le système national de statistiques agricoles. Comme utilisateur, il a recours aux données primaires, qui proviennent essentiellement des productions statistiques des ministères en charge respectivement de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, et de l'environnement, pour l'élaboration des comptes nationaux. En tant que producteur de statistiques agricoles, on peut mettre à son actif, en rapport avec le secteur agricole, la réalisation d'un ensemble d'enquêtes et d'autres opérations statistiques.

En plus de son rôle technique d'utilisateur et de producteur de statistiques agricoles et rurales, l'INSD coordonne les activités du CNS depuis la suppression de son Secrétariat permanent. Cela lui confère un rôle de premier plan dans l'animation et la coordination du SSN, et en fait un partenaire privilégié dans l'élaboration et la mise en œuvre du PSSAR_BF. En outre, la Commission spécialisée «Statistiques du secteur rural et de l'environnement» qui est un des organes du CNS est prévue dans la structure de gouvernance du PSSAR_BF pour jouer un rôle de pilotage et d'orientation.

1.4.2. Ministères du secteur rural

Les activités statistiques agricoles et rurales au sens large sont actuellement gérées au sein de quatre (04) ministères qui constituent, avec l'INSD, les principaux producteurs de statistiques agricoles et rurales. Ils constituent de ce fait les principales parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre du PSSAR_BF. Ce sont les ministères en charge respectivement de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de l'environnement et des ressources en eau et de l'assainissement.

1.4.2.1 Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques

Le ministère de l'agriculture, a été l'un des premiers départements ministériels à disposer d'une direction générale en charge des statistiques agricoles (la DGPSA). Cela lui a conféré une place de choix dans la production régulière de statistiques officielles après l'INSD. Cependant, au gré des mutations institutionnelles la Direction générale a été supprimée et ses attributions transférées dans une nouvelle Direction générale en charge de la promotion de l'économie rurale. A la faveur de l'application des dispositions du décret portant organisant type des départements ministériels, une Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) a vu le jour avec en son sein une Direction des Statistiques Sectorielles (DSS) qui reprend les attributions de l'ancienne DGPSA. Cette Direction technique a pour mission d'assurer la coordination du système statistique national du secteur rural et de l'environnement, ainsi que la production statistique du ministère et l'animation du système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA). A ce titre, la DSS est au cœur du dispositif de gouvernance nationale de la Stratégie mondiale et partant du PSSAR_BF.

Hors mis la DGESS, il existe au sein du ministère, des structures de suivi et de coordination des politiques sectorielles que sont le SPCPSA et le SECNSA. Le SPCPSA est chargé de la coordination des politiques sectorielles agricoles; à ce titre il élabore et assure le suivi du Programme national du secteur rural (PNSR) qui est la politique nationale en matière de développement rural. Le SECNSA est la structure de coordination du dispositif national de sécurité alimentaire et nutritionnelle; il est chargé d'élaborer et de suivre la mise en œuvre de la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle(PNSAN). Ces deux structures de mission figurent parmi les principaux utilisateurs institutionnels de statistiques agricoles et rurales dans le cadre de la conception, du suivi et de l'évaluation des politiques et stratégies dont elles ont la charge.

1.4.2.2 Ministère des Ressources animales et halieutiques

Le secteur de l'élevage a connu plusieurs changements avant d'acquérir le statut actuel de Ministère. Avec la création du Ministère des Ressources Animales en 1997, un service des statistiques animales a vu le jour au sein de la DEP dudit Ministère. Ce service a évolué en une Direction Générale (DGPSE) en 2006. En 2013, avec la création des Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), une direction technique dénommée Direction des Statistiques Sectorielles a désormais la charge des questions de statistiques du sous-secteur des ressources animales. En 2016, les attributions de la DSS ont été élargies au volet ressources halieutiques.

1.4.2.3 Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique

Selon le décret n°2016/383/PRES/PM/MEEVCC du 20 mai 2016 portant organigramme du Ministère en charge de l'environnement, la production des statistiques de l'environnement incombe principalement à la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles à travers sa Direction des Statistiques Sectorielles (DSS).

La DSS a pour rôle de collecter, centraliser, traiter et diffuser l'ensemble des informations statistiques. A ce titre, elle est appelée, entre autres à concevoir et à réaliser des enquêtes et des études statistiques en vue de satisfaire les besoins des utilisateurs.

Les données primaires produites au sein du ministère sont issues des activités des directions générales et des directions régionales.

1.4.2.4 Ministère de l'eau et de l'assainissement

Le sous-secteur de la mobilisation des ressources en eaux et de l'assainissement est assuré par le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement. L'adoption d'une organisation type des départements ministériels, qui a consacré la création des DGESS comportant en leur sein une Direction des Statistiques Sectorielles (DSS) permet de disposer des données sur le secteur. La DSS a pour mission la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion des données statistiques du secteur. A ce titre, elle est appelée, entre autres à concevoir et à réaliser des enquêtes et des études statistiques en vue de satisfaire les besoins des utilisateurs de statistiques d'eau et d'assainissement. Les données primaires produites au sein du ministère sont issues des activités des directions générales et des directions régionales.

1.4.3. Autres acteurs étatiques et non étatiques

Les autres parties prenantes étatiques et non étatiques comprennent d'une part les autres ministères et structures étatiques dont les attributions leur confèrent un rôle institutionnel dans le secteur rural, et d'autre part, les acteurs non étatiques (PTFs, ONG, Organisations paysannes, secteur privé, etc.) qui ont un intérêt particulier avec le secteur rural.

Au titre des autres ministères, on peut citer celui en charge des finances (MINEFID) et celui en charge de la recherche scientifique (MESRSI).

Le MINEFID est un partenaire stratégique dans la mise en œuvre du PSSAR_BF en ce sens qu'il conçoit et gère le budget de l'Etat. Il abrite également la tutelle l'INSD qui est une des principales parties prenantes au processus du PSSAR_BF.

Au niveau du MESRSI, c'est le volet relatif à la recherche agronomique, à travers l'INERA (Institut de l'environnement et de recherches agricoles), qui constitue le centre d'intérêt du PSSAR_BF. En effet, cet institut de par sa vocation de centre de recherche sur l'agriculture et l'environnement peut être considéré à la fois comme un utilisateur et un producteur de statistiques agricoles.

A côté de ces deux ministères, on peut citer d'autres structures étatiques de mission dont le rôle est de coordonner des politiques et stratégies sectorielles en lien avec le développement du secteur rural. Il s'agit notamment du Secrétariat permanent du Conseil national de protection sociale (SPCNPS) et du Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SPCONASUR) qui sont chargés respectivement de l'élaboration et du suivi de la Politique nationale de protection sociale (PNPS) et de la Politique en matière de gestion des catastrophes nationales.

S'agissant des partenaires non étatiques, on peut distinguer deux grandes catégories : les PTFs et les autres partenaires non étatiques (ONG et Associations, OPA, secteur privé, etc.).

Parmi les PTFs, on peut retenir les agences de coopération bilatérale et multilatérale et les institutions/organisations internationales qui appuient les actions de développement du secteur rural. Du fait qu'ils soutiennent les actions de développement rural, ces institutions ont besoin de statistiques fiables et à jour pour concevoir leurs stratégies d'intervention et mesurer les progrès et les impacts de leurs actions sur le terrain. Concernant ces PTFs, il convient de citer la BAD, la FAO et la CEA qui sont les trois partenaires internationaux de mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique de la Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales dont le PSSAR_BF est l'outil d'implémentation au niveau national.

Les autres parties prenantes non étatiques que sont les ONG, les OPA et le secteur privé sont principalement des utilisateurs de statistiques agricoles et rurales.

1.5 La démarche d'élaboration du PSSAR_BF

L'ensemble du processus du PSSAR_BF est inspiré du manuel sur les directives pour l'élaboration des plans stratégiques pour les statistiques agricoles et rurales, conçu par la Coordination du Bureau mondial de la Stratégie mondiale basée au siège de la FAO à Rome. Trois grandes étapes ont marqué le déroulement du processus : le lancement, l'évaluation et la planification.

) **Etape 1: lancement**

Cette étape a consisté en l'organisation de réunions de concertation avec les autorités sectorielles et les principales parties prenantes afin d'informer et de sensibiliser sur l'importance d'une planification stratégique des activités du système national de statistiques agricoles et rurales. Cette phase a également permis de proposer et d'adopter une structure de gouvernance du processus d'élaboration et de mise en œuvre du PSSAR_BF. Elle a enfin permis d'élaborer et d'adopter une feuille de route qui définit les grandes articulations du processus d'élaboration du PSSAR_BF.

) **Etape 2: l'évaluation**

Il s'est agi au cours de cette phase de procéder à un diagnostic du système de statistiques agricoles et rurales sur la base des résultats d'une évaluation approfondie des capacités de production statistique du secteur, d'une analyse du niveau de satisfaction des utilisateurs et d'une cartographie des données statistiques produites dans le secteur. Ce diagnostic est assorti d'une analyse SWOT.

) **Etape 3: la planification**

La phase de planification a consisté, en partant des constats dégagés lors de l'étape précédente, à définir une vision de laquelle une mission a été fixée permettant de dégager des orientations stratégiques. Une liste d'actions prioritaires a ensuite été dressée et déclinées en activités assorties de coûts estimatifs. Pour accompagner la mise en œuvre du processus, un cadre logique a été défini, ainsi qu'un plan de plaidoyer et de communication et une stratégie de mobilisation des ressources.

Les travaux du processus d'élaboration du PSSAR_BF, financées par la BAD, ont été conduits par le Groupe technique de travail (GTT) prévu par le dispositif de gouvernance de la Stratégie mondiale. Ce groupe comprend l'équipe de coordination nationale de la Stratégie, composé du Coordonnateur national (le Directeur en charge des statistiques agricoles du Ministère en charge de l'agriculture) et de son adjoint (un cadre statisticien de l'INSD), les points focaux sectoriels des ministères en charge du développement du secteur rural (Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques, ministère des ressources animales et halieutiques, ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique, ministère de l'eau et de l'assainissement), et le point focal du Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SPCPSA). Le GTT a bénéficié de l'appui technique d'un Consultant international recruté par la BAD.

Les travaux se sont déroulés sous forme d'ateliers techniques regroupant les membres du GTT (équipe de coordination nationale et points focaux sectoriels) et des sous-groupes sectoriels thématiques de travail (GSTT) constitués sur la base des sous-secteurs représentant le secteur rural au Burkina Faso. Ainsi les quatre (04) sous-groupes suivants ont été composés :

-) le GSTT «Production végétale, sécurité alimentaire, eau et assainissement»;
-) le GSTT «Ressources animales»;
-) le GSTT «Environnement et ressources halieutiques»;
-) le GSTT «Coordination et aspects transversaux».

Chacun des trois premiers sous-groupes a conduit le processus d'évaluation et de planification de son sous-secteur et le quatrième et dernier sous-groupe a été chargé de traiter les questions transversales (recherche agronomique, politiques sectorielles) et de coordonner les travaux des trois premiers groupes. A l'issue des travaux de groupes et à chaque étape, une consolidation a été faite en plénière avec l'appui du consultant international. Les rapports consolidés des différentes étapes ont ensuite été soumis à la validation de la Commission spécialisée «Statistiques du secteur agricole et de l'environnement» du CNS qui représente

l'équivalent d'un comité de pilotage dans la structure de gouvernance de mise en œuvre de la Stratégie mondiale au niveau national.

CHAPITRE 2: ÉVALUATION

L'objectif global de cette phase d'évaluation est d'aboutir à un diagnostic complet du système de statistiques agricoles et alimentaires du pays par l'identification des besoins des utilisateurs et des contraintes techniques et institutionnelles pour la production et la diffusion des statistiques agricoles fiables et actuelles.

De façon spécifique, il s'agit de: (i) procéder à une évaluation des capacités statistiques en vue d'établir le profil statistique du pays,(ii) établir une liste des productions statistiques essentielles et un profil de satisfaction des besoins des utilisateurs et (iii) procéder à une analyse SWOT du système de statistiques agricoles et rurales devant servir de base à l'élaboration d'un plan d'actions de base.

L'évaluation a été conduite en deux phases: (i) une première phase qui a consisté à l'établissement du profil du pays à partir du renseignement du questionnaire sur l'évaluation des capacités proposé par la BAD, et (ii) une seconde phase dite « évaluation approfondie » dont l'objectif principal est de faire un diagnostic en vue de dégager les principales contraintes et les défis à relever qui guideront l'élaboration du Plan d'actions. Il faut souligner que le processus s'est inspiré des résultats de l'évaluation approfondie conduite en 2013 dans le cadre du projet pilote "Renforcement des statistiques agricoles dans les pays pilotes - Phase I: Evaluation des Systèmes de Statistiques Agricoles" mis en œuvre par la FAO sur financement de la Fondation Bill & Melinda Gates.

2.1 Évaluation de la satisfaction et des besoins des utilisateurs

Cette évaluation est cruciale dans le processus d'élaboration car elle permet de cerner la perception des utilisateurs par rapport aux données et les publications produites. Cela permettra de mettre en exergue les points faibles à améliorer et les points forts à capitaliser afin de satisfaire les besoins des utilisateurs.

2.1.1 Satisfaction des utilisateurs

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) réalise annuellement une enquête auprès des utilisateurs des statistiques en général. L'objectif de cette opération est de percevoir l'opinion de cette catégorie sur les statistiques produites dans le Système Statistique National (SSN), y compris les statistiques relatives au secteur rural.

L'opinion des utilisateurs sur leur degré de satisfaction par rapport aux productions de statistiques agricoles et rurales est analysée en utilisant les résultats de la dernière édition de cette enquête réalisée en 2015.

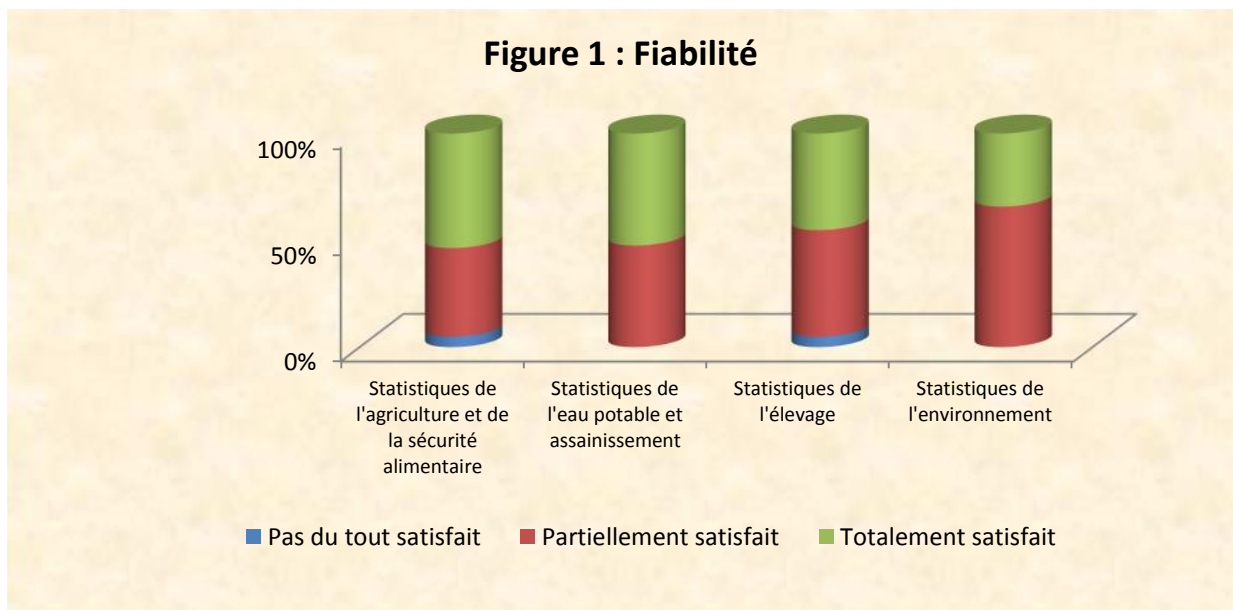
Selon les résultats de cette enquête, les statistiques agricoles et de la sécurité alimentaire figurent parmi les dix (10) premières productions statistiques ayant une bonne clarté méthodologique.

Ces statistiques figurent également parmi les dix (10) premières qui sont couramment utilisées. Par contre en termes d'accès aux statistiques agricoles et rurales par le biais de l'internet, la situation n'est pas reluisante. En effet, aucune production statistique relevant du secteur agricole et rural ne figure dans les dix (10) productions statistiques facilement accessibles par le net.

La satisfaction des utilisateurs a été cernée selon les critères suivants: la fiabilité, le niveau d'analyse, la couverture géographique, la couverture thématique et la publication en temps voulu.

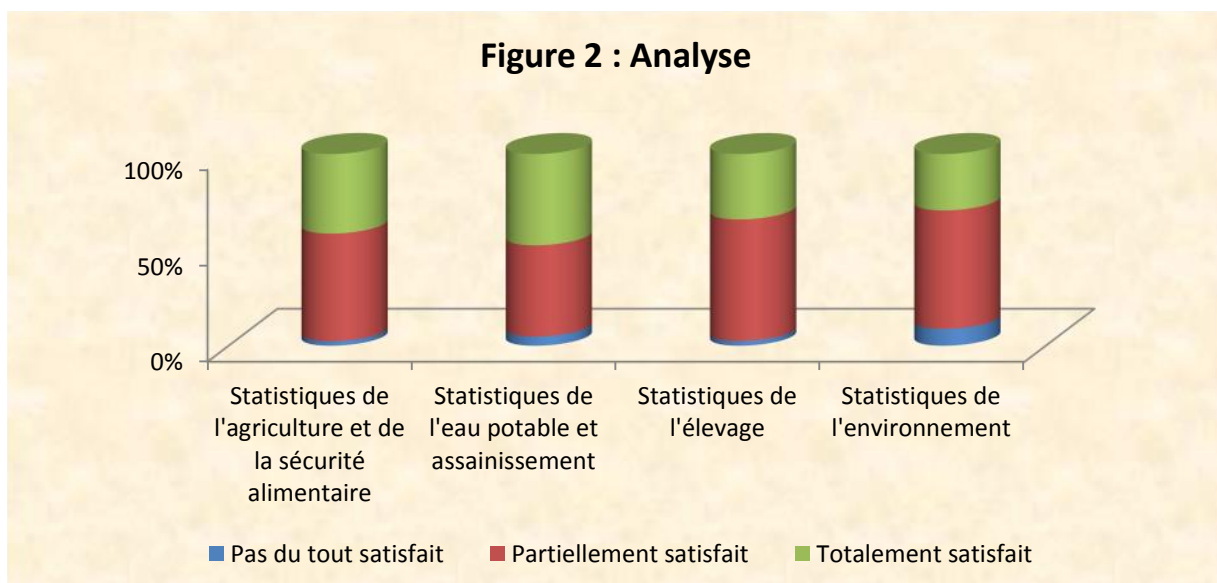
La fiabilité

En termes de fiabilité, les statistiques de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et celles relatives à l'eau et l'assainissement recueillent le plus d'opinions favorables de la part des utilisateurs. Par contre selon la perception des utilisateurs, le niveau de fiabilité est plus partiel au niveau des statistiques environnementales.



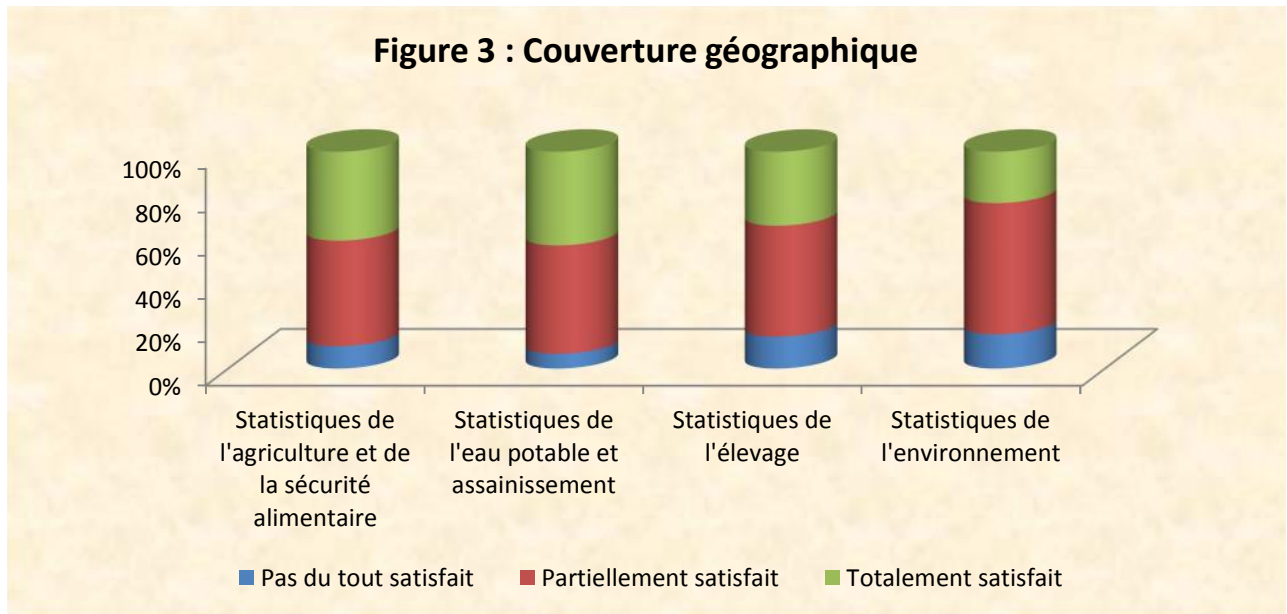
Le niveau d'analyse

De façon générale, le niveau d'analyse des statistiques agricoles et rurales semble ne pas satisfaire totalement la plupart des utilisateurs. Les statistiques sur l'eau et l'assainissement recueillent le plus d'opinions favorables (47,6%) sur ce critère, suivies des statistiques sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. En revanche les statistiques de l'élevage et de l'environnement bénéficient d'à peine 1/3 d'opinions favorables.



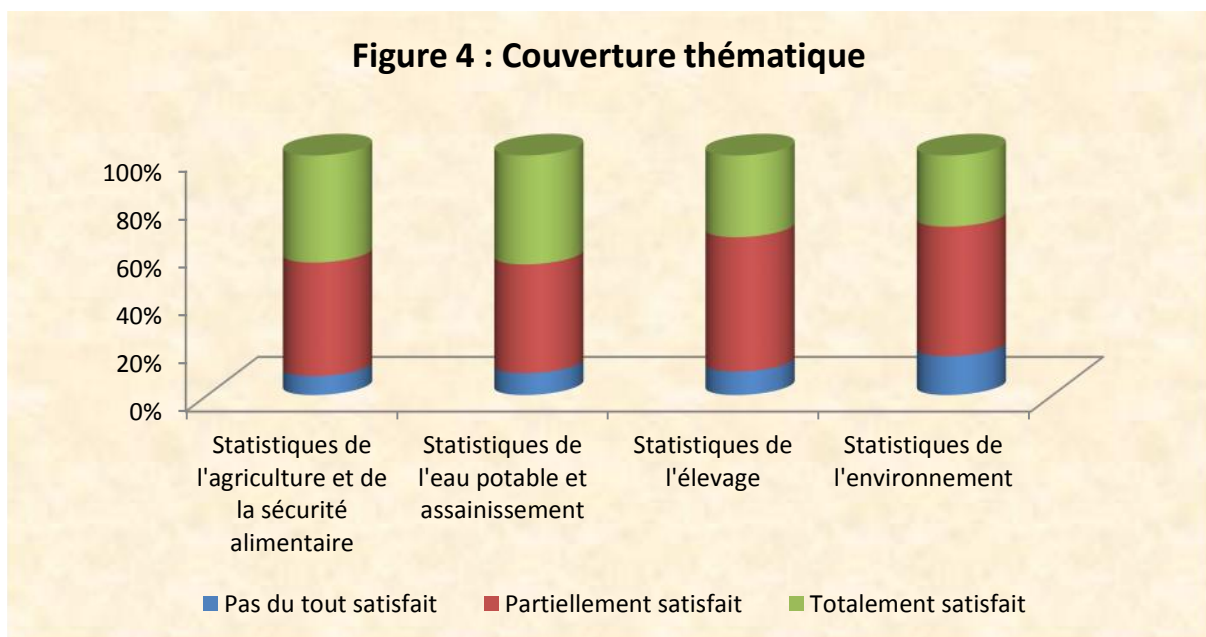
La couverture géographique

La couverture géographique des statistiques agricoles et géographiques reste globalement en deca des attentes des utilisateurs. En effet, la majorité d'entre eux semblent n'être que partiellement satisfaits du niveau de désagrégation géographique de ces statistiques. Cette préoccupation est d'autant plus justifiée que dans le contexte de la décentralisation intégrale, aussi bien les autorités locales que les partenaires au développement expriment de plus en plus de besoins en données désagrégées jusqu'au communal pour concevoir, suivre et évaluer la planification du développement local.



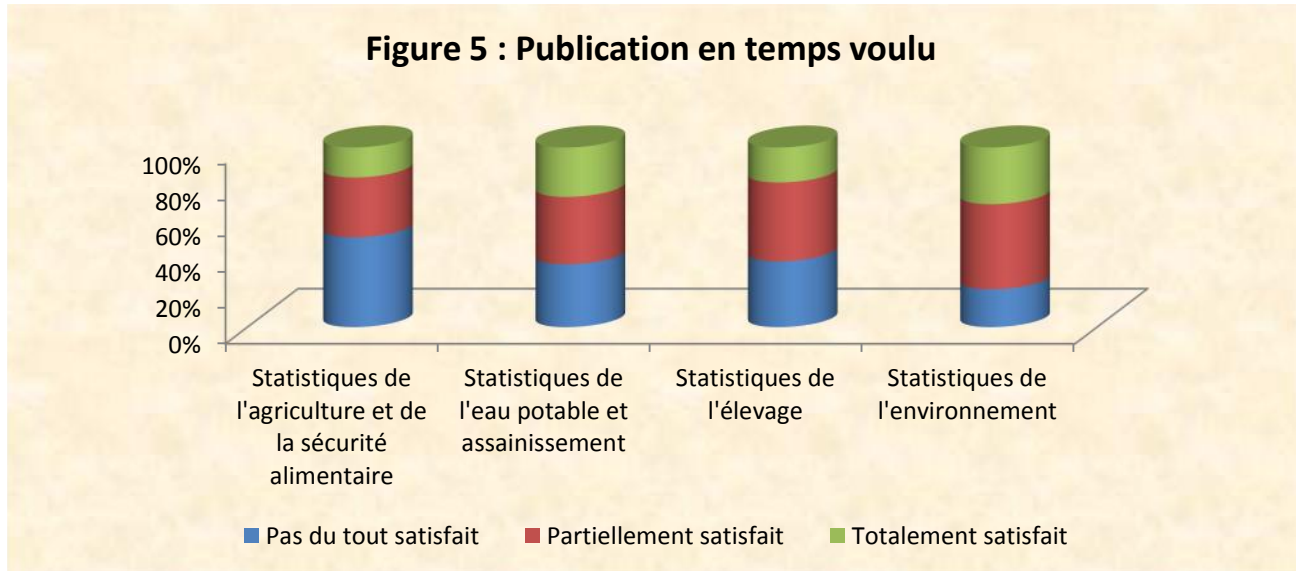
La couverture thématique

L'une des préoccupations exprimées par les utilisateurs demeure la couverture thématique insuffisante des statistiques agricoles et rurales. En effet, la plupart des utilisateurs trouvent partiellement satisfaisante la couverture thématique de ces productions.



La publication en temps voulu

Un des défis à relever par le SNSA est la publication des statistiques en temps voulu selon les besoins des utilisateurs. L'enquête de l'INSD fait ressortir que les utilisateurs ont majoritairement une opinion défavorable sur ce critère de qualité comme l'illustre le graphique ci-dessous.



2.1.2. Evaluation des besoins non satisfaits des utilisateurs

Le diagnostic croisé sur la disponibilité des données et les besoins des utilisateurs fait ressortir un gap à plusieurs niveaux. La situation par domaine se présente comme suit.

Productions agricoles

-) Les statistiques sur les pertes après récolte ne sont disponibles que pour les cultures pluviales et ne sont pas régulières;
-) Les statistiques actualisées sur l'arboriculture fruitière ne sont pas actualisées. En effet, les dernières statistiques dans ce domaine remontent au Recensement Général de l'Agriculture (RGA) de 2006-2010. Depuis ce temps, il n'y a pas eu un dispositif de suivi de cette production.

Alimentation animale

-) L'absence de données sur l'alimentation animale pour les différents groupes de produits alors que celles-ci sont importantes pour élaborer le bilan alimentaire.
-) La non disponibilité du bilan fourrager national par le monitoring des pâturages.

Transformation alimentaire, bioénergie et aquaculture

-) Pas de données récentes disponibles.

Eau et assainissement

-) Les données sur les capacités réelles des barrages ne sont pas disponibles.
-) Les statistiques sur les aspects environnementaux liés aux barrages (degré d'ensablement, espèces envahissantes, etc.) ne sont pas disponibles.
-) Les données sur l'hydraulique pastorale ne sont pas disponibles.

-) Les données récentes sur les prélèvements d'eau pour divers usages (agriculture, élevage, industrie, etc.) ne sont pas disponibles.

2.2 Évaluation des capacités de production des statistiques agricoles et rurales

Les capacités du SNSA ont été appréhendées à travers quatre dimensions: (i) l'environnement institutionnel; (ii) les ressources; (iii) les pratiques et méthodes statistiques; et (iv) la disponibilité de l'information statistique. L'outil d'évaluation des capacités utilisé est celui proposé par la BAD. Il permet d'affecter des scores à chaque sous-dimension des 4 dimensions ci-dessus et d'aboutir à un score global pour la dimension. Les résultats de cette évaluation qui portent sur l'année 2015 sont présentés par dimension à travers un graphique en toile d'araignée.

2.2.1 Environnement institutionnel

L'environnement institutionnel regroupe le cadre légal de production des statistiques, le mécanisme de coordination du système, l'existence d'une stratégie de développement de la statistique, l'intégration du secteur agricole dans le système statistique national (SSN) et l'existence d'une plateforme producteurs/utilisateurs de statistiques.

Le SSN du Burkina Faso est un système déconcentré régi par la loi n° 012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques. Il est composé du CNS; de l'INSD ; des autres structures statistiques publiques spécialisées ainsi que des institutions de formation statistique publiques spécialisées.

Le Conseil national de la statistique (CNS), organe principal de coordination du SSN, dispose d'un secrétariat permanent et d'un secrétariat technique dont les attributions sont transférées à l'INSD, suite à une restructuration en 2012 des structures du Ministère en charge de la statistique. Le CNS compte cinq commissions spécialisées parmi lesquelles la commission spécialisée sur les «Statistiques du secteur rural et de l'environnement» dont les missions couvrent l'ensemble des sous-secteurs du secteur rural.

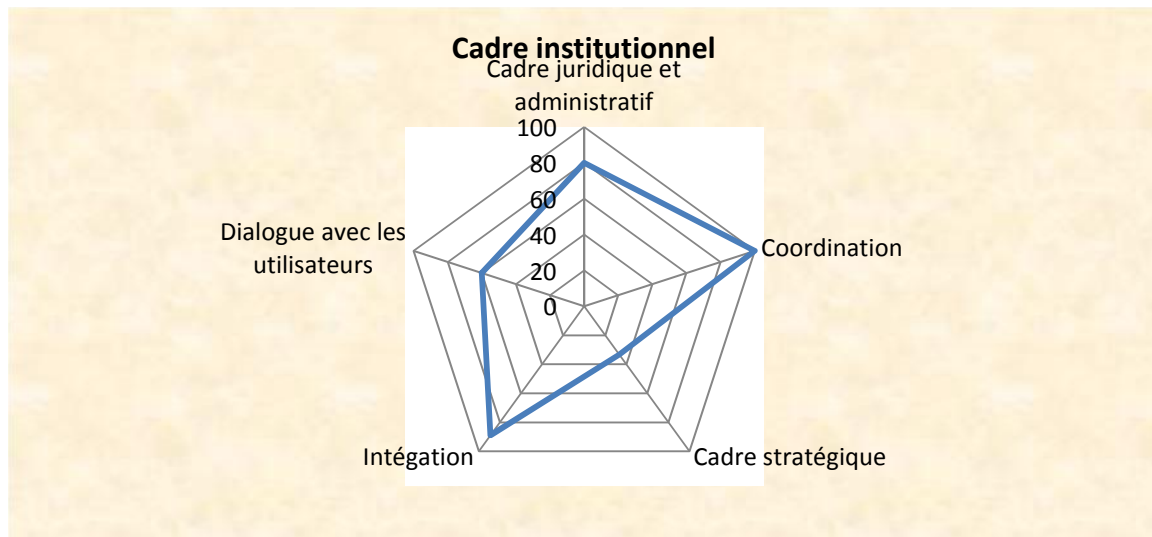
Le Schéma directeur de la statistique (SDS), document de référence en matière de planification de statistique est arrivé à terme en 2015. Le nouveau SDS qui couvre la période de 2016 - 2020 vient d'être adopté et prend en compte les activités statistiques du secteur rural telles que l'a recommandé la stratégie mondiale. Ce document de référence se présente également comme un mécanisme de coordination du SSN. Si le SSN dispose d'un mécanisme de coordination, il n'en est pas de même pour le SNSA où la production des statistiques est dévolue à quatre Ministères en charge du secteur rural.

L'intégration des statistiques agricoles dans le système statistique national est l'un des trois piliers de la stratégie mondiale. Elle est abordée sous deux aspects : l'aspect institutionnel et l'aspect technique. S'agissant de l'aspect institutionnel, le PSSAR-BF est intégré au SDS comme mentionné ci-dessus par la prise en compte des activités statistiques du secteur rural. Quant à l'aspect technique, on note également un bon niveau d'intégration dans la mesure où le dernier RGA a pris en compte des thématiques liées aux autres sous-secteurs tels que l'élevage, la pêche, l'agroforesterie et l'irrigation.

D'une façon générale, l'évaluation montre que l'environnement institutionnel est bien établi et peut soutenir un meilleur fonctionnement du SNSA. Toutefois, l'inexistence de plateforme formelle et permanente de concertation entre producteurs et utilisateurs de statistiques constitue le maillon faible de cette dimension de l'environnement institutionnel. Elle peut compromettre sérieusement la pertinence et l'actualisation des besoins en données des utilisateurs.

Le graphique ci-dessous corrobore l'analyse sur l'environnement institutionnel et fait ressortir également la faiblesse de la planification du SNSA qui sera comblée par l'élaboration du PSSAR-BF. On s'aperçoit clairement que le dialogue avec les utilisateurs est un volet qui a besoin d'être amélioré. Cela peut se faire par la création d'un cadre officiel de rencontre utilisateurs/producteurs afin de bien cerner les besoins des utilisateurs et de les prendre en compte dans les productions statistiques.

Graphique 1: Indicateurs de capacité liés à l'environnement institutionnel



2.2.2 Ressources

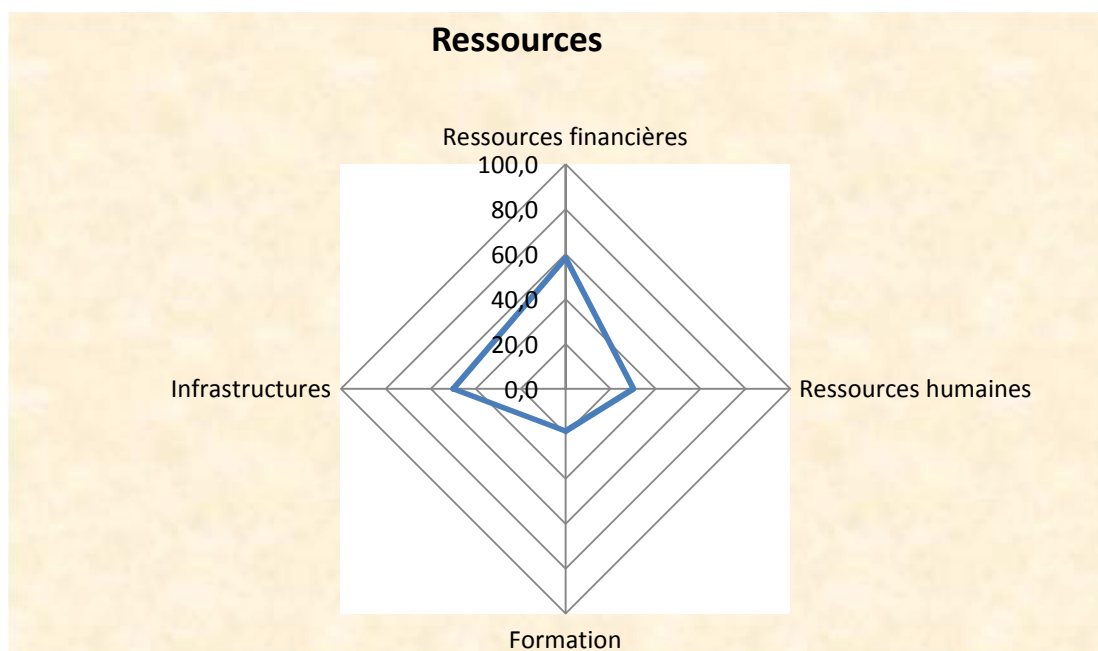
Les ressources du système englobent : les ressources humaines (personnel et formation), les ressources financières et les infrastructures physiques. Les résultats de l'évaluation montrent clairement que ces ressources sont insuffisantes pour soutenir le SNSA à produire le minimum de données nécessaires pour le développement rurales du pays.

Le système national de statistiques agricoles du pays souffre d'un manque de personnel qualifié en statistique. Si la situation du personnel tant en personnel qualifié en statistiques qu'en personnel d'appui est plus ou moins satisfaisante à la DSS du MAAH, il n'en est pas de même dans les DSS des trois autres Ministères en charge de la production des statistiques agricoles et rurales. En effet, la DSS/MAAH compte à elle seule plus de 50% du personnel professionnel des quatre Ministères en charge du secteur rural. Une faiblesse du SNSA également mise en évidence par l'évaluation est la formation du personnel. Sur les douze derniers mois, seulement 3 personnes ont pu bénéficier de formation dans une institution nationale de formation et 5 agents ont participé à des activités de renforcement de capacités de courte durée à l'étranger.

Les ressources financières sont essentiellement allouées pour soutenir le personnel en charge de la production des statistiques agricoles et rurales. A l'exception des enquêtes permanentes agricoles (EPA) réalisées par la DSS/MAAH qui sont prises en charge par le budget de l'Etat, les activités statistiques sont le plus souvent supportées par les partenaires au développement.

Sur le plan des infrastructures physiques, l'évaluation a fait ressortir l'insuffisance de matériel roulant (autos, motos) pour le terrain et des équipements pour les travaux de collecte (GPS, Smartphones, tablettes, etc.). Par ailleurs, un besoin pressant pour abriter les DSS nouvellement créées se fait sentir.

Graphique 2: Indicateurs de capacité liés aux ressources du SNSA



2.2.3 Pratiques et méthodes statistiques

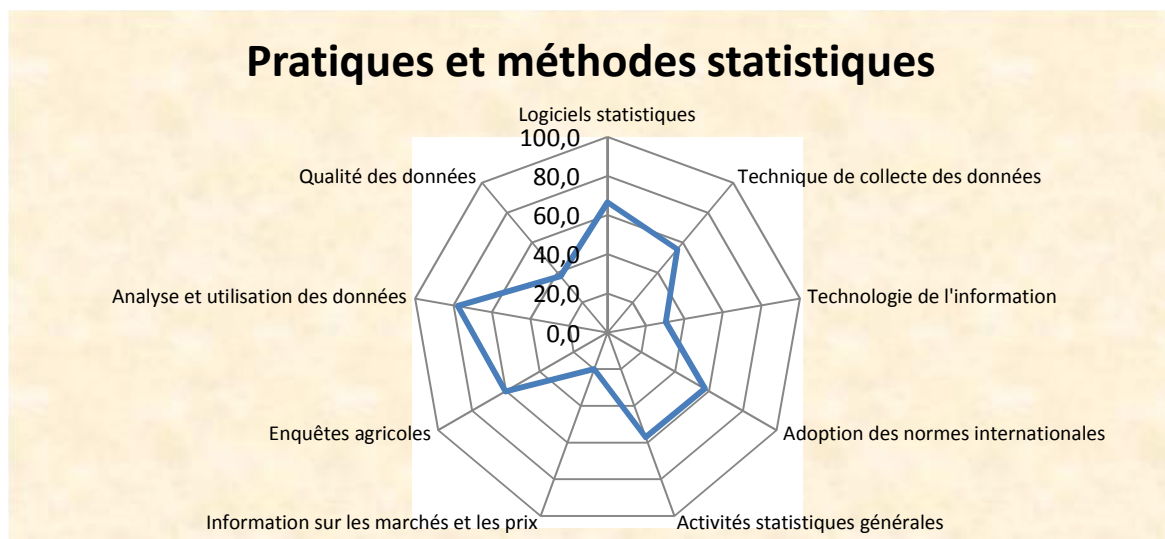
Les méthodes et pratiques statistiques s'articulent autour des logiciels statistiques ; des techniques de collecte des données; des nouvelles technologies de l'information; de l'adoption des classifications internationales; des activités courantes de statistiques agricoles; des marchés et du système d'information sur les prix; des enquêtes agricoles; de l'analyse et de l'utilisation des données et enfin; de la qualité des données.

D'une façon générale, les pratiques et méthodes statistiques sont pour la plupart classiques (interview directes avec un support questionnaire, mesure de parcelles avec boussole et ou GPS). Toutefois, l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication bien qu'embryonnaire, apparaît progressivement dans la collecte des données, notamment au niveau de la DSS/MAAH. Le traitement et l'analyse des données se font avec les logiciels courants (CSPRO, SPSS, Stata, etc.). Cependant, l'insuffisance de micro-ordinateurs et l'utilisation des logiciels statistiques sans licences utilisées demeurent les principales contraintes.

Le prochain RGPH, auquel sera arrimé le RGA, offre une opportunité pour initier les nouvelles méthodes de collecte et de traitement de données assistées par ordinateur, notamment le CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing) et l'introduction d'échantillon-maître dans la réalisation des enquêtes agricoles et donc tendre vers un système mieux intégré comme le préconise la Stratégie mondiale.

Les paramètres composant les indicateurs de capacité liés aux pratiques et méthodes statistiques sont illustrés par le graphique ci-après. Il apparaît que les technologies de l'information, la qualité des données et les informations sur les marchés et les prix agricoles constituent les maillons faibles de cette dimension.

Graphique 3: Indicateurs de capacité liés aux pratiques et méthodes statistiques



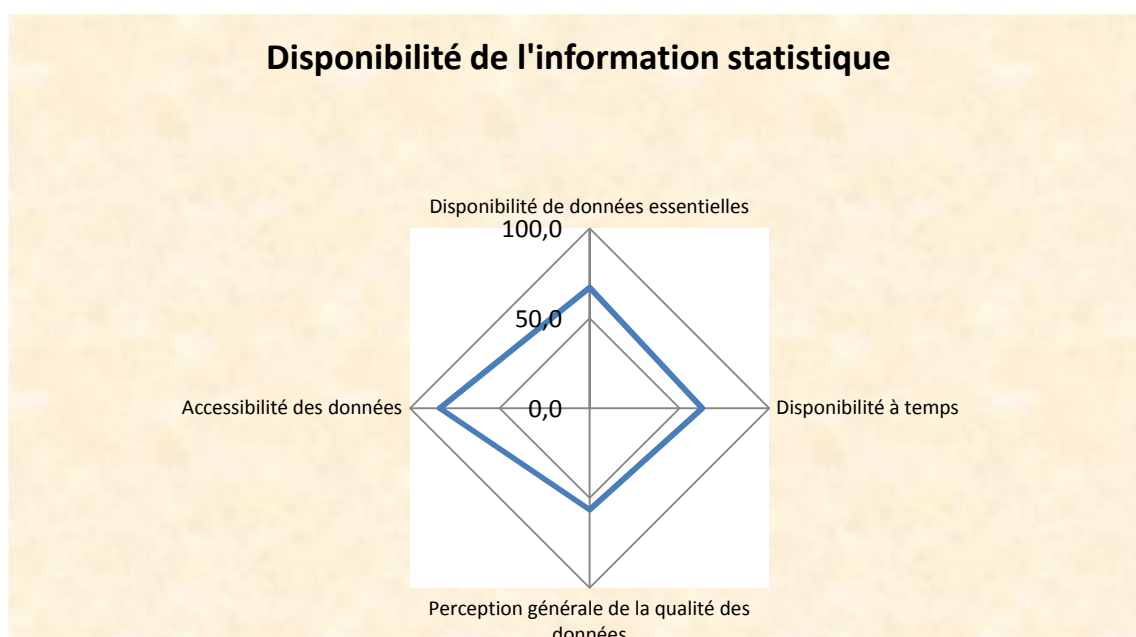
2.2.4 Disponibilité de l'information statistique

La disponibilité de l'information statistique a été cernée à travers quatre paramètres : l'existence d'un ensemble minimum de données; la régularité, la perception de la qualité et l'accessibilité de ces données.

Cette dimension de la capacité du SNSA est le troisième pilier de la stratégie mondiale qui veut que tout le système ait pour base un minimum de données nécessaires au développement d'un socle statistique du secteur.

L'évaluation a montré que les paramètres de cette dimension sont à un niveau acceptable ce que confirme le graphique ci-dessous. En effet, sur l'échelle de mesure des valeurs, il apparaît que le score affiché par ces paramètres est supérieur à 60%.

Graphique 4: Indicateurs liés à la disponibilité de l'information



En définitive, l'évaluation a mis en exergue à partir de l'analyse FFOM, les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces du SNSA qui sont résumées ci-dessous.

Le système national de statistiques agricoles du Burkina Faso est un système déconcentré régi par une loi et un cadre institutionnel solides, et qui tire ses forces des éléments suivants : une coordination suffisante et une assez bonne intégration au système statistique national; une relative bonne disponibilité des statistiques courantes s'appuyant sur un dispositif de collecte opérationnel; une bonne accessibilité des données produites à travers des sites web et l'existence d'un minimum de données essentielles pour soutenir le développement du secteur rural.

Cependant, le système national de statistiques agricoles est fragilisé par une insuffisance de ressources tant humaines, financières que matérielles, par un dialogue insuffisant avec les utilisateurs, et par des méthodes peu adaptées qui ont besoin d'être modernisées et innovées afin de permettre d'asseoir un système intégré à part entière.

En revanche, le système national de statistiques agricoles et rurales bénéficie de deux atouts majeurs à savoir l'élaboration du SDS 2016-2020 et du nouveau référentiel de développement qu'est le PNDES. En outre, il existe une volonté politique affichée pour soutenir le SSN à travers la création récente d'un Fonds de développement de la statistique (FDS) en vue de financer les grandes opérations statistiques (RGPH, RGA, etc.). Toutefois, pour qu'il soit pérenne, le système doit tenir compte des restructurations institutionnelles qui peuvent subvenir au sein de l'administration.

2.3 Évaluation des produits statistiques

2.3.1 Recensements

) Recensements de la population

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) est la structure responsable du recensement général de la population (RGPH). Le RGPH réalisé en 2006 est le quatrième après ceux de 1975, 1985 et 1996. Ces recensements ont intégré un module sur l'agriculture, notamment un questionnaire sur la participation des ménages aux différentes activités agricoles en vue d'asseoir une base fiable pour les enquêtes statistiques futures. Le prochain RGPH est prévu pour 2017.

) Recensements de l'agriculture

Les enjeux en matière de pilotage de la politique agricole pour le développement économique et social du Burkina Faso exigent une meilleure connaissance du panorama actuel du secteur agricole. Cela s'impose pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire et un meilleur positionnement stratégique de notre agriculture pour générer de la richesse à partir du marché national, sous régional et régional. Face à ce besoin d'information, le Burkina Faso a mis en œuvre son premier Recensement Général de l'Agriculture (RGA) dans la période 2006-2010 en cohérence avec le programme mondial du recensement agricole. Cette opération a pris en compte les préoccupations des autres sous-secteurs du développement rural dans le module de base et les modules complémentaires.

L'objectif principal du RGA est de produire les indicateurs de structure, de typologie des ménages agricoles en vue de permettre aux décideurs de formuler des politiques de développement dans le secteur agricole et d'évaluer leurs effets sur les conditions de vie des populations. La méthodologie obéit aux standards internationaux en matière de Recensement agricole tel que recommandé par la FAO.

Le RGA 2006-2010 a été scindé en deux phases dont la première est une phase censitaire (module agricole arrimé avec le RGPH, inventaires de sites de pêche, de cultures irriguées et exploitations modernes) qui a permis d'établir les différentes bases de sondage nécessaire à la seconde phase qui, elle a été un ensemble d'enquête par sondage couvrant les différents champs thématiques retenus. Ces différents champs thématiques ont été regroupés en six modules : module de base (tronc commun), module arboriculture, module cultures pluviales, module maraîchage, module cultures irriguées, et module pêche.

La Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (DGESS/MAAH) est la structure chargée du Recensement Général de l'Agriculture. Avec une première expérience en 1993 sous la forme d'une enquête nationale de grande envergure dénommée « Enquête nationale sur les Statistiques Agricoles » (ENSA), le dernier Recensement de l'Agriculture en date a été réalisé en 2006-2008. Un module agricole fut intégré au dernier RGPH, et a permis la constitution des bases de sondage pour la construction des échantillons du dernier RGA. Le prochain est prévu pour la période 2017-2019 et sera arrimé également au RGPH 2017.

) **Autres recensements liés au secteur agricole**

Outre les recensements décrits ci-dessus, d'autres recensements agricoles ont été initiés dans le sous-secteur eau et assainissement.

Il s'agit de l'Inventaire National des Ouvrages Hydrauliques (INOH) et l'inventaire des ouvrages d'assainissement (AUE) dont les derniers ont été réalisés en 2015. L'objectif général est de fournir des données fiables sur les indicateurs d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Les indicateurs sont calculés selon le découpage administratif province, région, et selon le milieu d'habitat rural/urbain.

2.3.2 Enquêtes agricoles et autres opérations statistiques

Cette section décrit les principales opérations statistiques du secteur rural conformément au mapping data qui figure en annexe 3.

) **Statistiques sur la production végétale**

Le Burkina Faso a une économie qui dépend fortement du secteur agricole et a fondé ses espoirs de réduction de la pauvreté sur ce secteur. Pour relever ce défi, il est important de suivre et d'évaluer les politiques agricoles mises en œuvre. D'où la nécessité de disposer d'informations statistiques pertinentes, fiables, et d'actualité.

Le pays a pris conscience de ces besoins en données agricoles depuis les années 1990 avec la mise sur pied d'une enquête nationale du cheptel (1988, 2003), et l'instauration d'une enquête permanente agricole (EPA) et d'une Enquête Maraîchère.

L'Enquête Permanente Agricole(EPA)

L'EPA donne des indicateurs de base dans le domaine de la production et l'utilisation des produits agricoles. C'est une enquête annuelle bâtie sur une méthodologie rigoureuse répondant aux exigences en matière de statistique agricole et harmonisée au niveau des pays membres du Comité Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) dont les résultats (prévisionnels et définitifs) font l'objet d'une validation à deux niveaux. Au niveau national par le Comité de Prévision de la Sécurité Alimentaire (CPSA) et au niveau sous régional par la tenue de la Concertation Régionale sur la Situation Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest tenu en novembre et en mars de chaque année organisée par le CILSS.

Le plan d'échantillonnage est un sondage stratifié à deux degrés. Au premier degré, on tire les villages agricoles proportionnellement à leur taille en nombre de ménages (Unités primaires) et au second degré, on tire 5 à 6 ménages agricoles dans chaque village tiré. C'est un système de panel (suivi des mêmes villages et ménages échantillons) dont le renouvellement se fait tous les cinq ans.

Cette opération est exécutée au niveau central par les cadres de la DSS et au niveau régional par les agents d'encadrement, tous agents de l'Etat et les enquêteurs contractuels recrutés pour la collecte des données.

Les résultats de l'enquête concernent les agrégats (superficie, production, rendement) des principales spéculations regroupées en trois types : les cultures céréalières (Mil, Mais, Sorgho, Riz, Fonio), les cultures de rente (Coton, Arachide, Sésame, Soja) et les autres cultures vivrières (Niébé, Voandzou, Patate, Igname, Manioc, etc.). Ils sont représentatifs au niveau province, région et national.

L'Enquête maraichère

Le Burkina Faso a, depuis 1990 mis en place un dispositif annuel de collecte de données sur le maraîchage. Il est à noter que ce processus de collecte a connu des perturbations. En effet, face à la forte fluctuation de la filière maraîchère et compte tenu d'une instabilité institutionnelle (découpage du pays en 30 puis 45 provinces) qui conduisent au vieillissement et à l'obsolescence rapide des bases de sondage, il est apparu nécessaire à certains instants, de procéder à une actualisation de ces bases de sondage. Ce phénomène conjugué avec la rupture du financement par les partenaires techniques et financiers a conduit à l'irrégularité de l'enquête maraichère à partir des années 2004. A la faveur du RGA 2006-2010, le module maraîchage a été mis en œuvre et permis de disposer des données pour l'année 2008. Le document méthodologique du renouvellement du panel du maraîchage est disponible mais depuis lors le manque de financement n'a pas permis sa mise en œuvre jusqu'à ce jour.

Le plan d'échantillonnage de la dernière enquête est un sondage stratifié à deux degrés. Au premier degré, on tire les sites maraichers proportionnellement à leur taille en nombre de maraichers (Unités primaires) et au second degré, on tire 15 exploitants maraichers dans chaque site tiré. C'est un système de panel en ce qui concerne les sites (suivi des mêmes sites échantillons) dont le renouvellement se fait tous les trois ans.

Cette enquête a permis de mettre à la disposition des utilisateurs des données relatives aux caractéristiques générales des sites d'exploitation (Occupation des terres, superficie, équipements d'irrigation, source d'eau, et cultures pratiquées) aux caractéristiques des exploitants (âge, sexe, encadrement, assistance et profil socio-économique) et à l'exploitation (emploi, utilisation des intrants, équipements, crédit, mode d'approvisionnement, superficies exploitées, rendement, production, circuit de commercialisation, prix et chiffre d'affaire, l'établissement des comptes de production).

) Les statistiques sur les ressources animales

La collecte des données sur l'élevage commence dans les zones d'appui techniques en élevage et des postes vétérinaires (ZATE/PV) au niveau des communes. Les informations collectées sont traitées dans les Directions provinciales. Elles sont ensuite acheminées dans les Directions Régionales qui les transmettent à leur tour à la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles via le Secrétariat Générale du MRAH. Les données sont centralisées, traitées et analysées par la DSS.

Les statistiques produites dans ce cadre peuvent-être classées en trois catégories: les statistiques courantes, les statistiques provenant des enquêtes et les statistiques fournies par les partenaires.

La collecte des statistiques courantes porte sur:

-) la santé animale (foyers, vaccinations, déparasitages, traitements cliniques, saisies d'abattoir, prélèvements...);
-) les productions animales dans les unités suivies (viande, lait, miel, cuirs et peaux, œufs...);
-) l'alimentation du bétail (stock de fourrages, SPAI, disponibilité en eau, culture fourragère.....);
-) les échanges commerciaux (Importation, exportation, transit, commerce intérieur);
-) les mouvements de transhumance (nationale et transfrontalière);
-) les infrastructures d'élevage.

Les statistiques provenant des enquêtes portent essentiellement sur l'Enquête nationale sur le cheptel (ENC) qui est d'une fréquence décennale et vise à: (i) actualiser les effectifs du cheptel et leur répartition géographique pour permettre une meilleure connaissance de l'existant et une appréciation de l'évolution des tendances, (ii) actualiser les paramètres zootechniques des ressources animales (paramètres de production, de reproduction et d'exploitation); (iii) évaluer les types d'élevage dominant (sédentaire et transhumant); (iv) évaluer la contribution de l'élevage à l'économie nationale; et (v) contribuer au renforcement des capacités opérationnelles du MRAH.

L'ENC permet de disposer des statistiques sur les effectifs du cheptel (tous les dix ans) et les paramètres zootechniques (ENST, ENC 1 tous les cinq ans ou à l'issue de chocs majeurs).

A côté de l'ENC, il existe d'autres productions animales obtenues à l'occasion d'enquêtes spécifiques au besoin. Elles portent sur les productions de viande, de lait, d'œufs, de cuirs et peaux, de pêche et halieutique.

Les statistiques provenant des partenaires:

-) les statistiques douanières;
-) les statistiques des structures productrices d'aliment bétail;
-) les statistiques des stations d'élevage.
-) **Les statistiques sur la production halieutique**

Dans le domaine de la pêche, un dispositif de collecte de données existe au niveau de 60 sites échantillonnés sur les 729 que compte le pays et permet de produire les quantités et les valeurs correspondantes. Sur la production halieutique, les statistiques sont produites par des enquêtes et au besoin.

Des statistiques de semences piscicoles sont également produites annuellement à travers un suivi des différents sites de production.

-) **Les statistiques sur les forêts**

En matière de statistiques forestières, l'opération statistique d'envergure nationale est l'Inventaire Forestier Nationale (IFN). L'IFN est une opération statistique qui consiste en une évaluation quantitative du potentiel forestier. Il donne des informations sur le stock et la

diversité forestière, le volume de produits forestiers (ligneux et non ligneux) disponible et exploitable etc. Il a été réalisé pour la première fois en 1980 et repris en 2012 avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Celui de 2012 a été une enquête par sondage ayant concerné un échantillon de 6178 placettes circulaires de 25 m de rayon, réparties en fonction de la zone phytogéographique. A l'issue du dernier inventaire, une cellule Nationale du Système d'Information Forestier a été mise en place pour suivre les ressources forestières à travers une évaluation biannuelle des changements intervenus sur au moins un millier de placettes forestières.

En plus de cette opération, des enquêtes ponctuelles sont réalisées sur la consommation en bois-énergie, le flux du bois, la production du charbon de bois et plus généralement l'exploitation forestière et faunique. Ce genre d'enquête répond le plus souvent à un besoin d'informations pour le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement.

Des statistiques de sources administratives sur la production du bois d'œuvre, de service et du bois-énergie dans les Chantiers d'Aménagement Forestiers (CAF), la production des plants, le reboisement et l'exploitation faunique sont fournies par la direction en charge des forêts. Quant aux statistiques relatives aux produits forestiers non ligneux, les semences forestières, elles sont fournies périodiquement à travers les structures productrices que sont la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC) et le Centre National de Semences Forestières (CNSF).

) Les systèmes d'information sur les marchés (SIM)

Le SIM est un dispositif cohérent de collecte, de transmission, de traitement, d'analyse et de diffusion d'informations sur les marchés. Au Burkina Faso, le SIM porte essentiellement sur les prix des céréales (SIM Céréales), les prix de bétail (SIM Bétail) et les prix des Produits forestiers non ligneux (SIM PFNL).

Le SIM Céréales

Son existence remonte aux années 1980 avec le Projet d'amélioration des instruments du diagnostic permanent des secteurs de l'agriculture et de l'élevage (DIAPER) du Comité Inter Etat de Lutte Contre la Sècheresse au Sahel (CILSS). La mission première du SIM est de contribuer dans le cadre de la prévention des risques alimentaires par la fourniture d'informations sur les prix des produits agricoles.

Pour la collecte des données, 48 marchés de référence sont retenus sur la base d'un certain nombre de critères: aire occupée par les produits agricoles, acteurs en présence, accessibilité du marché, etc. La combinaison des différents critères ci-dessus, a permis de classer les marchés de référence en: (i) 19 marchés de collecte sur lesquels les prix aux producteurs sont relevés; (ii) 06 marchés de regroupement sur lesquels les prix de gros et demi-gros sont relevés; (iii) 23 marchés de détail sur lesquels sont relevés les prix aux consommateurs.

Le dispositif de collecte est constitué de 48 enquêteurs 11 contrôleurs et la supervision est assurée par les cadres de la SONAGESS.

Les produits agricoles suivants sont enquêtés sur tous les marchés de référence: (i) pour les céréales, il s'agit du mil, maïs blanc et jaune, sorgho blanc et rouge, riz paddy, décortiqué et importé, fonio; (ii) pour les protéagineux, il s'agit du niébé blanc et rouge, soja, voandzou blanc et rouge; (iii) pour les oléagineux, il s'agit des arachides coques et graines, sésame.

Les produits tels que les tubercules (igname, patate), les oléagineux (amande de karité et produit du karité) sont couverts sur certains marchés de référence.

La saisie et le traitement des données sont effectués par le progiciel de gestion des données AGRIOLOG doté d'un système de rejet des données erronées.

Le programme permet par la suite l'édition du Bulletin Hebdomadaire d'Information (BHI) en incluant des graphiques. Les données sont régulièrement archivées sur des ordinateurs, bande magnétiques, CD-ROM, disque dur externe et également sur support papier.

Le SIM Bétail

L'objectif global de ce SIM est d'améliorer la compétitivité de la filière bétail-viande. Ses objectifs spécifiques sont d'orienter les acteurs de la filière bétail/viande dans leur prise de décision d'aide à : (i) la formulation et à la mise en œuvre de projets et programmes; (ii) la réalisation des comptes nationaux (INSD, DGESS/MRA); (iii) l'élaboration du budget économique (MEF); (iv) l'élaboration du Tableau de Bord de l'Economie (INSD); (v) l'appréciation de la sécurité alimentaire (Bulletin trimestriel sur la SA).

Le dispositif du SIM/Bétail comporte 21 marchés de référence regroupé en quatre types:

-) Les marchés de production
-) Les marchés de regroupement
-) Les marchés d'exportation
-) Les marchés de consommation

Les données collectées portent sur les prix, les offres et les ventes des animaux. Les espèces animales concernées sont surtout les bovins, les ovins, les caprins, les camelins, les équins, les asins et la volaille.

Les données de base (les bovins, les ovins, les caprins) sont collectées par race, par catégorie animale et prennent en compte aussi bien le sexe, l'âge que l'état d'embonpoint.

Le SIM PFNL

L'objectif du SIM PFL est de disposer d'information en temps réel sur les marchés des PFNL notamment sur la disponibilité des produits, les prix appliqués, les offres de ventes et les intentions d'achats afin d'aider les acteurs de la filière dans la prise de décision.

Le dispositif du SIM/PFNL comporte 15 marchés de référence

Les données collectées portent sur les prix, les offres et les ventes des produits forestiers non ligneux.

) Les statistiques sur l'environnement

Dans le domaine du climat, les principales productions statistiques sont réalisées par la direction en charge de la météorologie. Les informations fournies à ce niveau sont entre autres les données sur la température, la précipitation, le vent, l'insolation etc.

Dans le domaine de l'air, des inventaires sur les Gaz à effet de Serre (GES) devraient être produits périodiquement et servir principalement à l'élaboration des notes de communication du pays à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Ils consistent en des estimations des émissions et séquestrations nationales des gaz à effet de serre conduites conformément aux lignes directrices du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat. Mais pour des contraintes méthodologiques et financières, la périodicité des estimations n'est pas respectée. Ainsi, les deux derniers inventaires datent de 2010 et 2013 et ont respectivement porté sur les périodes 1999-2007 et 1990-2012. Ils ont été conduits par l'INSD en collaboration avec le Ministère en charge de l'environnement.

Des enquêtes ponctuelles sont menées pour apprécier la qualité de l'air dans les grands centres urbains. La dernière enquête date de 2007 et a concerné la ville d'Ouagadougou.

Des enquêtes ponctuelles sur la production des déchets solides sont également conduites. La dernière enquête date de 2014, a concerné 13 villes du pays et a permis de disposer de données sur la production des déchets par tête d'habitants, la composition des déchets ainsi que les données sur leur mode de gestion. Les statistiques sur les déchets demeurent toujours insuffisantes.

) **Les statistiques sur l'eau et l'assainissement**

Pour le domaine de l'eau et l'assainissement, la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) établit périodiquement une situation exhaustive sur la ressource en eau. Cette situation permet d'avoir le potentiel en eau du pays (quantité et qualité), le prélèvement par secteur d'activité, les paramètres tels que le débit moyen des cours d'eaux, l'écoulement, les infiltrations etc. Le dernier état des lieux exhaustif date de 2001. Les statistiques sur l'approvisionnement en eau potable sont annuellement produites par l'Office National de l'Eau (ONEA) à travers les rapports d'activités. Le secteur de l'eau dispose également d'un Système National d'Information sur l'Eau qui publie divers rapports sur l'eau.

Lors de l'élaboration du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) le taux d'accès à l'assainissement fixé à 10% comme référence s'est faite sans des données précises et fiables. Face à cette absence d'informations statistiques sur l'accès des ménages à l'assainissement au Burkina Faso, le Gouvernement s'est engagé à réaliser une situation de référence en 2010. Pour ce faire, une enquête d'envergure nationale a été réalisée avec l'appui technique de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Cette large opération a permis de collecter des informations auprès de 58 400 ménages sur le territoire national. Elle est dénommée Enquête Nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'Assainissement familial (ENA 2010). La deuxième opération qui était attendue en 2015 n'a pu avoir lieu faute de financement.

Le champ des ouvrages d'assainissement couvert par l'enquête est constitué des ouvrages autonomes servant à la gestion des excréta et/ou des eaux usées. Le plan d'échantillonnage est un sondage à deux degrés. Au 1er degré de tirage, l'unité de sondage est la ZD. La base de sondage est constituée de la liste de toutes les ZD du pays issue du RGPH 2006. Au 2e degré de tirage, l'unité de sondage est le ménage. La base de sondage est obtenue après énumération exhaustive des ménages dans chaque ZD tirée au premier degré. Cette enquête a permis de mettre en évidence un faible taux d'accès à l'assainissement familial et de soulever les difficultés liées à l'accès à l'assainissement. Elle a également permis l'élaboration d'une monographie nationale et de 13 monographies régionales.

) **Les statistiques sur la sécurité alimentaire**

Le dispositif national de sécurité alimentaire en son volet système d'alerte précoce (SAP) a entrepris une reformulation depuis 2008. Le principal saut qualitatif attendu par les utilisateurs concerne l'analyse de la vulnérabilité. Celle-ci devrait être davantage justifiée par l'ensemble des paramètres qui déterminent la sécurité alimentaire des ménages. L'atteinte de cet objectif passe par une meilleure compréhension de la vulnérabilité structurelle des populations burkinabè et par le suivi permanent de l'ensemble des déterminants de cette vulnérabilité.

Dans ce cadre, la DSS a entrepris la collecte et la diffusion de données sur la vulnérabilité alimentaire. Il s'agit de l'enquête Vulnérabilité Alimentaire en Milieu Urbain (VAMU) dont la première s'est déroulée en 2014 dans le milieu urbain de la ville de Ouagadougou et la

deuxième en 2015 en milieu urbain et péri urbain des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

La méthode d'échantillonnage est un sondage probabiliste par grappe à deux degrés. Le premier degré a concerné le choix des grappes (ZD) tirée de façon aléatoire et proportionnelle à leur taille.

Le deuxième niveau de tirage a concerné les ménages tirés de façon aléatoire systématique. Cette opération est conduite en partenariat avec les partenaires techniques et financiers que sont : CILSS, ACF, INSD, FAO, FEWS NET et PAM.

Le niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages est établi à l'aide des outils suivants: l'échelle d'insécurité alimentaire ressentie au niveau du ménage ; le score de diversité alimentaire au niveau des mères de jeunes enfants ; les mesures anthropométriques sur des enfants de moins de 5 ans ainsi que leur mère (poids, taille, périmètre brachial).

A ces indicateurs micro, il convient d'ajouter l'élaboration régulière des bilans céréaliers et alimentaires qui permettent une analyse de la sécurité alimentaire au niveau national. En outre, l'outil HEA (Households Economy Analysis) permet également d'estimer les déficits alimentaires des populations au niveau communal et sert de critères pour le ciblage des ménages vulnérables.

) **Les statistiques sur la nutrition**

Depuis près d'une décennie, le Burkina Faso a placé la nutrition parmi les priorités de santé publique. Le Gouvernement s'est donc engagé, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, à renforcer les interventions de nutrition d'une manière générale, et en particulier les activités de nutrition au niveau des services de santé et au niveau communautaire. En outre, le Burkina Faso a adhéré au mouvement SUN (Scaling Up Nutrition) et a élaboré sa feuille de route pour le passage à l'échelle des interventions en nutrition.

Le renforcement des interventions de nutrition devant s'accompagner d'un mécanisme de surveillance performant, le gouvernement a mis en place depuis 2009 un système de suivi de la situation nutritionnelle en organisant régulièrement des enquêtes nutritionnelles nationales selon la méthodologie SMART «Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition» (enquête rapide d'évaluation de la situation nutritionnelle chez les enfants de moins de 5 ans).

La dernière enquête réalisée en 2015 vise à fournir non seulement des données actuelles sur la situation nutritionnelle et sur la morbidité mais aussi sur les pratiques d'alimentation chez le nourrisson et le jeune enfant (ANJE). Le Burkina Faso compte 45 provinces réparties dans 13 régions administratives. Elle a une couverture nationale avec une représentativité régionale dans 06 régions et provinciale dans les 07 autres. La mise en œuvre de l'enquête a été assurée par la Direction de la nutrition avec l'appui de la Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires (DGESS) et de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD, Ministère de l'économie et des finances).

2.4 Principales conclusions: Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

L'évaluation approfondie des activités statistiques révèle que des efforts sont faits pour assurer une production minimale de statistiques dans tous les sous-secteurs du SNSA. Néanmoins, il faut souligner un certain déséquilibre dans la production statistique agricole

caractérisé par la prédominance des statistiques sur la production végétale au détriment des autres types de statistiques agricoles (élevage, pêche et forêts).

Cette situation s'explique par le poids des nombreuses contraintes matérielles, humaines et techniques auxquelles fait face le SNSA, et qui limite de façon considérable sa capacité à produire des statistiques régulières, fiables et en temps voulu.

L'analyse FFOM du SNSA, résumée ci-dessous, fait ressortir ces principales contraintes et menaces, mais également les principales forces et opportunités.

Tableau 1 : Analyse FFOM du SNSA

Domaines	Forces à exploiter	Faiblesses à résoudre
Cadre juridique et institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un cadre réglementaire stable ○ Existence d'un organigramme type consacrant la création d'une direction des statistiques dans chaque ministère ○ Bonne coordination entre le SSN et les SNSA 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coordination insuffisante entre structures sectorielles du SNSA ○ Non institutionnalisation des grandes opérations statistiques
Assistance financière		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisances des capacités financières et matérielles
Ressources humaines		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de capacités humaines ○ Absence de plan de carrière pour les statisticiens
Données et méthodes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un système permanent d'enquêtes sur la production végétale (EPA) ○ Appui des services déconcentrés dans la collecte des données 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Production statistique peu diversifiée
Diffusion		<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible utilisation des TIC
Infrastructures		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance d'espace de travail et de matériel informatique dans les nouvelles directions en charge des statistiques sectorielles
Opportunités		Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en œuvre du SDS 2016-2020 ○ Intérêt croissant des PTFs pour le développement agricole et rural ○ Existence du FDS (Fonds de Développement de la Statistique) ○ Mise en œuvre des politiques de développement national et sectoriel (PNDES, PNSR, PNSAN, etc.) 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Instabilité institutionnelle ○ Forte dépendance des appuis extérieurs ○ Lourdeur dans le déblocage des fonds publics ○ Forte mobilité professionnelle

CHAPITRE 3 : PLANIFICATION

Le diagnostic issu de l'évaluation approfondie du SNSA montre que les contraintes majeures du système statistique agricole sont relatives aux capacités institutionnelles, matérielles, humaines et techniques insuffisantes.

Le problème central qui se dégage des contraintes est la difficulté du système à produire et à livrer dans les délais des données exhaustives, suffisamment désagrégées et fiables qui répondent aux besoins des utilisateurs, notamment pour le suivi et l'évaluation des politiques de développement.

Les principales causes à l'origine de cette situation peuvent se résumer comme suit:

- J la faiblesse des allocations budgétaires de l'Etat et la difficulté à les mobiliser à temps;
- J un système d'archivage inapproprié, et des mécanismes de diffusion et de publication inadéquats;
- J l'instabilité du cadre institutionnel;
- J une inadéquation entre la demande et l'offre de statistiques agricoles et rurales;
- J le faible niveau d'intervention des partenaires dans certains domaines;
- J l'insuffisante offre de ressources humaines spécialisées face à la forte demande;
- J la forte mobilité du personnel statisticien;
- J le faible niveau de renforcement des capacités du personnel existant;
- J la faible motivation du personnel professionnel en charge des statistiques agricoles et rurales;
- J l'insuffisance d'outils techniques appropriés pour le traitement et l'analyse des données;
- J la faiblesse du dispositif de collecte des données sur le terrain;
- J le faible degré d'harmonisation des approches méthodologiques rendant difficiles les analyses comparatives;
- J le faible degré de coordination entre les parties prenantes du SNSA d'une part, et entre le SNSA et le SSN d'autre part.

Face à ces multiples contraintes, le principal enjeu est d'asseoir un système de statistiques agricoles et rurales le plus complet et le plus performant possible qui réponde à la demande et aux besoins des utilisateurs.

En effet, malgré les efforts consentis par le Gouvernement et ses partenaires pour relancer et perfectionner la production statistique dans le secteur agricole et rural, de nombreux autres enjeux et défis restent à relever par le Système statistique national (SSN) en général et le Système National de Statistiques Agricoles (SNSA) en particulier. Parmi ces enjeux et défis, il faut retenir : (i) la consolidation des acquis compte tenu des coûts récurrents de la collecte et de la gestion des données de plus en plus élevés; (ii) l'intégration (horizontale et verticale) des statistiques sectorielles; (iii) le défi lié au renforcement du volet analytique et des moyens efficaces de stockage des données pour l'aide à la décision.

Il s'agira alors de procéder à la valorisation des acquis des grandes opérations statistiques du secteur (RGA, EPA, ENC, IFN, Etat des lieux des ressources en eau, Enquête nationale sur l'accès aux ouvrages d'assainissement familial, etc.) par des travaux d'analyses statistiques approfondies, la mise en place et la consolidation d'un système national intégré performant de collecte, de traitement, d'analyse et de publication des données statistiques sur le secteur rural, prenant en compte l'ensemble des domaines de production des statistiques agricoles et rurales.

Il faut également assurer l'adoption et l'utilisation de normes, nomenclatures et concepts harmonisés. Il va sans dire que la stratégie à mettre en œuvre devra s'appuyer sur une approche de partenariat entre les divers producteurs de statistiques agricoles et rurales, les producteurs et les utilisateurs de ces statistiques et entre le gouvernement burkinabè et la communauté internationale.

Le PSSAR devrait préconiser également le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des structures d'encadrement, de supervision et de collecte des données par la formation du personnel et l'acquisition de moyens logistiques et techniques adaptés, le développement de méthodologies, la coordination des activités statistiques au sein du secteur rural et l'appui technique de l'INSD et de la DGESS du Ministère en charge de l'agriculture de manière à utiliser judicieusement le savoir-faire statistique existant au niveau national.

Le renforcement des capacités de collecte, d'analyse et de diffusion, et la mise en place d'une banque centrale de données (Guichet unique) permettront d'améliorer la disponibilité des statistiques agricoles pour tous les intervenants dans le secteur rural (administration, projets, ONG, privés, etc.).

En sus des éléments ci-dessus, les décideurs doivent être sensibilisés au fait que la production statistique a un coût et est une opération de longue haleine. La production de statistiques utiles avec des charges récurrentes réduites devrait créer les conditions d'une revalorisation de cette activité et contribuer à l'affectation de ressources plus importantes. Il appartient aux décideurs de consentir davantage d'efforts dans leur volonté d'allouer plus de ressources (financières, personnel motivé, locaux, équipement, etc.) à la production des statistiques agricoles et rurales, au vu de leur importance dans la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement.

3.1. Cadre stratégique

3.1.1 Vision

En se basant sur le problème central, les enjeux et les défis à relever, le SNSA se donne comme vision à l'horizon 2020, d'être un **«Système de référence, intégré au SSN, performant et transparent, produisant et diffusant des statistiques diversifiées, fiables, suffisamment désagrégées et répondant aux besoins des utilisateurs»**.

3.1.2 Mission

En vue de réaliser cette vision, le SNSA se donne pour mission de **«Fournir aux différents utilisateurs des informations à bonne date, fiables, cohérentes, diversifiées, accessibles, pour la formulation, le suivi et l'évaluation des programmes et politiques de développement»**.

3.1.3 Choix stratégiques

Pour relever les défis identifiés en vue de réaliser la vision à travers la mission énoncée, quatre grands domaines d'intervention stratégiques ont été identifiés afin de renforcer les acquis et atténuer les faiblesses, se préserver des menaces et saisir les opportunités: *(i)* le renforcement de la coordination institutionnelle et organisationnelle, *(ii)* le renforcement des capacités humaines, matérielles et infrastructurelles, *(iii)* l'amélioration et la modernisation de la production des statistiques agricoles pour le suivi des stratégies, en conformité avec les engagements extérieurs du Burkina, *(iv)* la valorisation des statistiques agricoles et rurales par la mise en place d'une politique de diffusion régulière et d'archivage des données par le biais des technologies de l'information et de la communication.

3.1.3.1 Les axes stratégiques

Sur la base de ces orientations stratégiques, quatre axes stratégiques ont été définis :

Axe stratégique 1: amélioration de la coordination institutionnelle et organisationnelle de la production des statistiques agricoles et rurales.

Axe stratégique 2: modernisation de la production et amélioration de la qualité et du champ de production des statistiques agricoles et rurales;

Axe stratégique 3: renforcement et modernisation de la diffusion et de l'archivage et promotion de l'utilisation des données du système de statistiques agricoles et rurales;

Axe stratégique 4: renforcement des capacités humaines, financières, matérielles et infrastructurelles du système de statistiques agricoles et rurales.

Ces axes ont été déclinés en objectifs stratégiques et opérationnels à partir des actions prioritaires identifiées par axe.

3.1.3.2 Actions prioritaires par axe stratégique

) Axe stratégique 1

Malgré l'existence d'un cadre réglementaire et législatif régissant le fonctionnement du SSN, force est de reconnaître qu'il existe au niveau du secteur agricole et rural, un déficit de coordination d'une part entre les acteurs du secteur, et d'autre part entre le secteur et le reste du SSN. Cette insuffisante coordination ne permet pas une meilleure intégration du SNSA dans le SSN. Pour ce faire les actions prioritaires suivantes sont prévues:

- Institutionnaliser les grandes opérations statistiques du secteur (Recensement Général de l'Agriculture, Inventaire Forestier National, Enquête nationale sur le cheptel, Inventaire Faunique National, Enquête nationale sur l'environnement, Etat des lieux des ressources en eau, Enquête nationale sur l'accès aux ouvrages d'assainissement familial, Système permanent d'enquêtes agricoles, etc.);
- Assurer une meilleure coordination dans la définition des missions et des responsabilités des acteurs du sous-secteur;
- Stabiliser les structures chargées des productions statistiques agricoles et rurales dans les départements ministériels de leur ressort;
- Renforcer l'indépendance des structures chargées de la production statistique dans le secteur;
- Instituer des cadres de concertation formels périodiques entre les acteurs du système (entre producteurs et entre producteurs et utilisateurs);
- Définir et rendre opérationnels les chaînes de production et les circuits de transmission de données ainsi que les outils y relatifs;
- Inscrire les activités de suivi statistique dans les plans et programmes de développement du secteur;
- Respecter les procédures de validation des méthodologies et des résultats des activités statistiques agricoles et rurales.

) Axe stratégique 2

L'amélioration de la qualité des statistiques agricoles au sens large (agriculture, élevage, pêche, eau et environnement) passe par l'adoption de nouvelles méthodologies basées sur l'utilisation de nouveaux instruments de mesure et d'évaluation.

Compte tenu des coûts de collecte et de production des statistiques agricoles, leur champ est très limité. Il importe donc d'élargir ce champ soit en ciblant de nouvelles unités statistiques et de nouveaux produits agricoles ou tout simplement en procédant à des estimations fiables de nouveaux indicateurs. Les actions prioritaires prévues à cet effet sont les suivantes:

- Améliorer les méthodologies des différentes enquêtes agricoles et rurales;
- Renforcer l'organisation des statistiques agricoles et rurales de sources administratives;
- Elaborer et publier systématiquement les rapports méthodologiques et de qualité des opérations statistiques;
- Promouvoir l'utilisation de la technologie de collecte mobile (CAPI, CATI, etc.);
- Renforcer l'utilisation des SIG dans les productions statistiques agricoles et rurales;
- Diversifier la production statistique par l'élargissement du champ thématique des opérations statistiques;
- Assurer la production courante des statistiques (annuaires, tableaux de bords, comptes économiques du secteur agricole et rural, etc.);
- Promouvoir les méthodes et normes de production statistiques conformément aux standards nationaux et internationaux.

) **Axe stratégique 3**

La valorisation des statistiques passe par l'exploitation, l'analyse, la publication et la diffusion par les moyens les plus rapides et les plus modernes des données issues des enquêtes dont certaines sont stockées au niveau des services producteurs de données. Les publications doivent également s'adapter à la demande et aux divers besoins. Les producteurs de statistiques doivent aussi avoir de l'imagination et innover, en s'associant par exemple aux chercheurs dans le domaine. Les actions prioritaires prévues dans ce domaine sont:

- Promouvoir l'utilisation des TIC dans la diffusion et l'archivage des données;
- Rendre systématique l'élaboration d'un calendrier de publication des différents produits statistiques;
- Vulgariser les résultats des données statistiques des différentes enquêtes par les canaux de diffusion;
- Renforcer les capacités des utilisateurs dans l'utilisation des statistiques agricoles et rurales;
- Elaborer un programme de recherche avec des thématiques pertinentes pour le domaine agricole et rural;
- Opérationnaliser les réseaux d'échange et partage d'informations;
- Elaborer et adopter des protocoles d'accord avec les partenaires techniques et financiers, projets et programmes, Universités, Centres de recherche, secteur privé, et autres structures de l'Etat.

) **Axe stratégique 4**

Le Gouvernement, dans sa volonté d'accorder une place de choix à la production de statistiques fiables et à jour couvrant l'ensemble des secteurs de développement, a décidé de la création dans chaque Ministère de Directions Générales des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS). Ces Directions Générales qui abritent en leur sein des Directions techniques en charge des statistiques sectorielles ont besoin d'être dotées de ressources humaines spécialisées en statistique d'où une demande de plus en plus forte en personnel statisticien dans tous les Ministères. Pour ce faire, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités humaines des structures productrices de statistiques du secteur rural.

En outre l'activité statistique étant exigeante en matériels et logiciels informatiques ainsi qu'en matériels roulants, il est indispensable d'en doter conséquemment les différentes structures productrices de statistiques du secteur rural.

Enfin, il faut doter les nouvelles DGESS du secteur rural de cadre de travail adéquat pour l'exécution efficace des travaux statistiques qui désormais leur incombent.

En vue de régler durablement le problème de moyens (humains, matériels, financiers), les actions prioritaires suivantes doivent être envisagées:

- Acquérir les équipements modernes de collecte et de traitement des données (serveurs, tablettes, Smartphones, ordinateurs, GPS, logiciels, etc.);
- Pérenniser les financements des activités statistiques par l'inscription de lignes budgétaires propres aux activités statistiques dans les lois de finances;
- Doter les structures des matériels adéquats (matériels roulants, équipements informatiques, fournitures de bureau, connexion internet haut débit, etc.) pour la réalisation des activités statistiques;
- Renforcer les capacités techniques des professionnels des structures en charge des activités statistiques;
- Renforcer les structures productrices des statistiques agricoles en personnel professionnel ;
- Mettre en place un système de motivation des professionnels des structures en charges des statistiques agricoles et rurales;
- Faire le plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières nécessaire à la production statistique.

3.2 Plan d'action global de mise en œuvre

Le plan d'action global représente une étape importante de la finalisation du processus de planification stratégique. Il permet en effet de s'assurer que les tâches sont réalisées avec efficacité et efficacité. C'est un document clé pour la négociation des ressources avec le gouvernement et les partenaires techniques et financiers. Cette étape permet de traduire le PSSAR en actions, qui définissent très précisément ce qui doit être fait, qui doit le faire, à quel moment et à quel coût.

En vue d'assurer une meilleure intégration du PSSAR_BF dans le SDS, les principes directeurs qui guident sa mise en œuvre sont inspirés de ceux définis dans le SDS. Il s'agit notamment des principes de subsidiarité, de codécision, de flexibilité, de transparence et d'équité.

Le plan d'action global est structuré au tour des points suivants:

-) le plan d'action de base;
-) un calendrier des recensements et des enquêtes;
-) un plan de plaidoyer et de communication;
-) un cadre de suivi et d'évaluation;
-) un budget global;
-) un plan de financement.

3.2.1 Plan d'action de base

Le plan d'action de base s'articule autour des objectifs stratégiques, des buts et des produits, et fait ressortir les activités nécessaires à l'élaboration des produits attendus. Afin de ne pas alourdir le travail de l'équipe de conception du PSSAR, le plan d'action de base met l'accent

sur une estimation détaillée et précise des échéances et des coûts des deux premières années et une estimation approximative pour les autres années.

Le plan d'action de base comporte un budget pour le suivi des opérations et des résultats. Le budget précise le montant total des dépenses et le besoin de financement tant au niveau du budget national que des financements extérieurs. Il doit être harmonisé et pris en compte dans les budgets annuels nationaux conformément aux Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) du gouvernement.

Le budget de base du PSSAR doit être orienté en fonction des activités prioritaires et des produits attendus afin d'influer sur les dispositions gouvernementales en matière de suivi-évaluation. Ainsi, des efforts doivent être consentis pour déterminer les coûts de chaque programme statistique (ex.: recensements et enquêtes). La possibilité d'intégration d'enquêtes ou modules dans les recensements ou au sein d'un dispositif intégré doit être favorisée de manière à réduire les coûts, les double-emplois tout en renforçant les synergies.

Le plan d'action de base assorti du budget est à l'annexe 1.

3.2.2 Calendrier des enquêtes et recensements

Pour une mise en œuvre efficace et efficiente du PSSAR, il est essentiel d'établir une liste précise des recensements et des enquêtes agricoles prenant en compte les priorités et proposant un calendrier conforme aux besoins des politiques nationales afin de créer une plate-forme qui soit acceptée par toutes les parties prenantes du système de statistiques agricoles.

En outre, la réalisation d'une série d'enquêtes de manière continue, a plusieurs avantages pour le développement du système de statistiques agricoles global. Elle permet par exemple de s'assurer d'un flux continu de travail pour les équipes de collecte sur le terrain.

Le calendrier des enquêtes et recensement figure en annexe 3.

3.2.3 Plan de plaidoyer et de communication

Le PSSAR représente une excellente opportunité pour la sensibilisation à la statistique, en particulier durant la phase d'élaboration, lorsque des questions telles que l'appropriation, les acteurs, le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs, le soutien politique, le financement et la gouvernance de système de statistiques agricoles sont débattues. Le plaidoyer a souvent été sous-estimé et doit être considéré comme une composante stratégique du PSSAR et une activité permanente permettant de rehausser le prestige des statistiques. Cette activité doit être maintenue pendant la phase de mise en œuvre. D'où l'utilité d'un plan de plaidoyer spécifique, partie intégrante de la stratégie de communication, incorporé dans le plan d'action.

Les objectifs principaux de la communication qui doivent être pris en compte sont présentés comme suit.

-)] Visibilité: appuyer les objectifs du PSSAR par une meilleure sensibilisation des utilisateurs et stimuler l'intérêt du PSSAR auprès du grand public;
-)] Impact: élargir la portée des activités, des initiatives et des événements entrepris dans le cadre du PSSAR;
-)] Dialogue: mettre en relief le rôle du PSSAR en tant que plate-forme de dialogue et de plaidoyer dans le domaine du développement des statistiques agricoles;

-) Partage des connaissances: donner la possibilité d'accéder à de nouvelles technologies, de nouveaux outils et à de bonnes pratiques dans le domaine des statistiques agricoles.

Pour atteindre les différents objectifs de communication, des outils et approches stratégiques sont identifiés pour la mise en œuvre. Il s'agit de:

-) renforcement de la présence sur le Web par la création d'un site dédié au PSSAR pour cibler un public plus vaste et jouer un rôle majeur dans le renforcement des messages clés. Les parties prenantes devraient aussi pouvoir sauvegarder des documents sur le site Internet et proposer des liens vers d'autres sites Internet hébergeant des statistiques agricoles;
-) renforcement de la visibilité à travers des documents de plaidoyer (brochures, prospectus, affiches, dépliants, etc.) pour mobiliser l'attention et permettre d'avoir un large éventail d'outils de promotion;
-) élargissement de la portée des activités du PSSAR à travers des bulletins électroniques ou des newsletters pour mieux sensibiliser les groupes spécifiques avec l'objectif de les informer des activités, événements, développements, rapports et publications;
-) élaboration d'un plan de plaidoyer pour démontrer le bien-fondé des statistiques.

Les objectifs généraux du plan de plaidoyer consistent à renforcer la confiance du public par rapport aux produits du système de statistiques agricoles et à son utilisation. Il doit aussi permettre de mieux sensibiliser sur l'importance des statistiques de qualité pour le développement agricole et rural. Un plan de plaidoyer devrait également contribuer à opérer un certain changement, par exemple, à obtenir un engagement au plus haut niveau ou des ressources nationales supplémentaires nécessaires pour la mise en œuvre du PSSAR à plus long terme. Il est par conséquent important d'avoir une vision précise de ce qui doit être réalisé et du délai d'exécution (court, moyen ou long terme) afin de définir des objectifs réalistes.

Le plan de plaidoyer devra identifier clairement le public cible constitué principalement de dirigeants et décideurs au niveau gouvernemental; de hauts cadres et du personnel du système de statistiques agricoles, des médias, des organisations non gouvernementales (ONG), de la société civile, des partenaires au développement, du monde universitaire et toutes les parties prenantes précédemment identifiées. Les messages de plaidoyer devront être adaptés conformément à chaque public cible et leur niveau de connaissance du sujet.

3.2.4 Cadre de suivi et d'évaluation

Le succès de la mise en œuvre du PSSAR nécessite le développement d'un système de suivi-évaluation des performances. Le suivi, les revues périodiques, l'évaluation ainsi que la production de rapports d'activités sont des composantes essentielles du cycle du PSSAR. Les principaux objectifs du cadre de suivi-évaluation du PSSAR sont:

-) s'assurer que les objectifs stratégiques et les buts sont atteints ;
-) suivre les contributions, les activités et les produits de l'ensemble du secteur et produire des rapports appropriés;
-) vérifier si la mise en œuvre est en cours;
-) informer l'administration en cas de problèmes actuels ou potentiels, avant que la situation ne devienne critique;
-) suggérer la prise de mesures correctives pour s'assurer que l'exécution soit conforme à la stratégie ou que la stratégie soit revue en fonction de l'expérience acquise.

3.2.4.1 Le dispositif institutionnel de suivi et d'évaluation

Le dispositif de suivi-évaluation du PSSAR-Burkina s'inspire de la structure de gouvernance nationale de mise en œuvre de la stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Il comprend les organes suivants:

-) La Commission spécialisée «Statistiques du secteur rural et environnement » (CSSRE) du Conseil national de la statistique (CNS);
-) L'équipe nationale de Coordination de la Stratégie sera responsable des travaux administratifs et techniques liés à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du Plan
-) Les Groupes sectoriels thématiques de travail (GSTT).

La Commission spécialisée «Statistiques du secteur rural et environnement»

La CSSRE est la commission spécialisée du CNS chargée de donner son avis sur:

-) les méthodes et les normes de production des statistiques du secteur;
-) l'harmonisation des différents concepts et définitions utilisés dans le secteur rural et de l'environnement;
-) les documents techniques d'enquêtes relatives au secteur;
-) les productions statistiques et la qualité des statistiques relatives au secteur;
-) les demandes de visa pour les enquêtes relevant du secteur;
-) toutes autres questions techniques relatives aux statistiques du secteur.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSSAR, la CSSRE sera l'organe d'orientation et de pilotage de la stratégie. A ce titre, elle sera chargée de (i) valider le document du PSSAR, les programmes et les rapports annuels d'activités; (ii) formuler des orientations pour une mise en œuvre efficace et efficiente de la stratégie; (iii) rendre compte de l'état d'avancement de la stratégie au CNS; (iv) faire le plaidoyer pour la mobilisation conséquente des ressources financières.

L'équipe nationale de Coordination de la Stratégie

Mise en place par lettre N°2012-1452/MAH/SG/DGPER/DPSAA du 28 novembre 2012, elle est responsable de la coordination administrative et technique de la mise en œuvre des activités du PSSAR. Elle est composée d'un coordonnateur national, le Directeur des statistiques du Ministère en charge de l'agriculture et d'un coordonnateur adjoint issu de l'Institut national de la statistique et de la démographie.

L'équipe de coordination de la stratégie assure les tâches suivantes:

-) coordonner le processus d'élaboration du PSSAR;
-) appuyer le secrétariat de la CSSRE dans l'organisation des sessions entrant dans le cadre de la mise en œuvre du PSSAR;
-) élaborer le rapport et le programme d'activités consolidés de mise en œuvre du PSSAR qui seront soumis à l'approbation de la CSSRE;
-) organiser les sessions techniques de travail avec les GSTT.

Les Groupes sectoriels thématiques de travail (GSTT)

Les GSTT sont mis en place par note de service N°2015-0262/MARHASA/SG/DGESS/DSS du 2 octobre 2015. Les GSTT sont chargés du suivi de la mise en œuvre des activités du PSSAR relevant de leur secteur respectif. Chaque GSTT est sous la responsabilité d'un Point focal sectoriel dont le rôle est de coordonner la mise en œuvre des activités du PSSAR au niveau sectoriel et d'assurer le bon déroulement des travaux du groupe.

Les activités des GSTT sont:

-)] participer au processus d'élaboration du PSSAR;
-)] assurer le suivi des activités du PSSAR relevant de leurs sous-secteurs respectifs;
-)] élaborer les rapports et programmes annuels d'activités du PSSAR relevant de leurs sous-secteurs respectif ;
-)] faire le plaidoyer pour la mise en œuvre des activités du PSSAR dans leurs sous-secteurs respectifs.

L'Assemblée générale du CNS pourrait également intervenir dans ce dispositif pour donner des orientations et valider certains rapports stratégiques comme le présent PSSAR_BF.

3.2.4.2 Le mécanisme et les outils de suivi et d'évaluation

Le mécanisme de suivi et d'évaluation s'inspire du principe de la gestion axée sur les résultats. Les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats sont consignés dans le cadre logique qui figure en annexe.

Le mécanisme de suivi opérationnel des résultats est basé sur celui du SDS. Il prévoit l'élaboration d'un programme annuel des activités qui reprend la tranche annuelle du PSSAR_BF, et d'un rapport d'activités annuel qui mesure les progrès vers la réalisation des objectifs fixés. Il est prévu également d'établir un bilan à mi-parcours tous les 3 ans pour apprécier les progrès et procéder à des ajustements si nécessaire.

Pour évaluer les effets et l'impact, des enquêtes sur l'état des lieux et sur la satisfaction des utilisateurs sont prévues et pourraient être intégrées avec celles prévues par le SDS. Des évaluations indépendantes peuvent également être réalisées par les institutions spécialisées comme la Banque Mondiale, le FMI et le Bureau mondial de coordination de la Stratégie mondiale pour mesurer la qualité des données produites par le système.

3.2.5 Budget et plan de financement

Pour réussir la mise en œuvre du PSSAR, il est indispensable de définir une stratégie de financement, c'est-à-dire une combinaison «optimale» des choix possibles. Cette stratégie de financement doit être basée sur les décisions prises au plus haut niveau de l'État car la question de l'élaboration d'un système national de statistique est essentiellement politique dans la mesure où les statistiques sont un bien public. En conséquence, il est important que le gouvernement soit bien conscient que le système statistique nécessite des investissements à moyen et long terme. À cette fin, des outils et des instruments financiers spécifiques dans le domaine du renforcement des capacités statistiques sont disponibles (ex.: l'aide projets, l'aide budgétaire, le basketfunds, les fonds de développement de la statistique, les instruments financiers spécifiques gérés par la Banque mondiale tels que le TFSCB/SRF et la Stratégie mondiale).

Pour assurer la mise en œuvre du PSSAR_BF, une enveloppe globale d'un montant estimé à 29,9 milliards de FCFA, devrait être mobilisée sur la période 2016-2020. La moitié de cette enveloppe globale est prévue d'être mobilisée par l'Etat (47,1%) et les PTFs (4%), l'autre moitié est à rechercher.

Ce coût total indicatif est détaillé comme suit selon les différentes composantes du Plan.

Tableau 2 : Coût du PSSAR_BF par Axes stratégiques (en millions de FCFA)

Axes	Total	Etat	PTF	A Rechercher
Axe1	120	44	1	75
Axe2	24 238	13 265	1 189	9 786
Axe3	2 109	301	3	1 806
Axe4	3 515	500	-	3 015
Total	29 982	14 110	1 193	14 682
%		47,1%	4,0%	49,0%

Pour la mise en œuvre du PSSAR_BF, plusieurs sources de financement sont identifiées: (i) le budget national, (ii) les contributions des PTFs, et (iii) le Fonds fiduciaire régional de la Stratégie mondiale. Certaines activités prévues dans le PSSAR_BF, notamment les opérations statistiques d'envergure, pourraient bénéficier également du financement du Fonds de Développement de la Statistique (FDS) en cours de création.

La réalisation du PSSAR pourrait également bénéficier de la mise en œuvre en cours de certaines politiques et stratégies de développement telles le PNDES, le PNSR II, la PNSAN, le PASANAD, etc. A cet effet, il est opportun de prévoir dans les dispositifs de suivi-évaluation de ces politiques une ligne budgétaire pour permettre de financer le volet statistique de ces suivis par le biais des activités du PSSAR.

ANNEXES

Annexe 1: Plan d'actions assorti du budget détaillé (en Millions de FCFA)

Axe stratégique 1 : amélioration de la coordination institutionnelle et organisationnelle de la production des statistiques agricoles et rurales	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif stratégique 1.1: Renforcer le dispositif institutionnel et organisationnel										
Objectif opérationnel 1.1.1: Améliorer la réglementation concernant l'organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels										
Elaborer ou actualiser les textes portant organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels du secteur rural	CSSRE	pm	11	0	0	0	11	11	0	0
Faire adopter les textes portant organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels	CSSRE	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Disséminer les textes portant organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels	CSSRE	pm	2	0	0	0	2	2	0	0
Objectif opérationnel 1.1.2: Institutionnaliser les recensements et les enquêtes de grande envergure										
Faire le plaidoyer concernant l'institutionnalisation des principales opérations statistiques, dans le cadre du	CSSRE		1	0	0	0	1	1	0	0

Axe stratégique 1 : amélioration de la coordination institutionnelle et organisationnelle de la production des statistiques agricoles et rurales	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
PNSR et auprès des PTF										
Elaborer les textes instituant les principales opérations statistiques du secteur rural	CSSRE		5	0	0	0	5	5	0	0
Faire adopter les textes instituant les principales opérations statistiques du secteur rural	CSSRE	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Objectif opérationnel 1.1.3: Intégrer le dispositif de coordination du PSSAR dans le dispositif institutionnel du CNS										
Faire valider le PSSAR par la Commission spécialisée « Statistiques du secteur rural et de l'environnement »	CSSRE	1	0	0	0	0	1		1	0
Soumettre le PSSAR à l'adoption du CNS	CSSRE	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Proposer un projet de texte élargissant les attributions de la Commission spécialisée « Statistiques du secteur rural et de l'environnement » à la coordination et au suivi évaluation du PSSAR	CSSRE	pm	0	0	0	0	0	0	0	0
Objectif stratégique 1.2: Renforcer la coordination, la coopération et le partenariat										
Objectif opérationnel 1.2.1 : Dynamiser la CSSRE										
Faire valider tous documents météorologiques et rapports d'enquêtes du secteur par la commission	CSSRE	pm	4	4	4	4	16	16	0	0

Axe stratégique 1 : amélioration de la coordination institutionnelle et organisationnelle de la production des statistiques agricoles et rurales	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Examiner et adopter les programmes et rapports annuels de suivi du PSSAR	CSSRE	pm	2	2	2	2	8	8	0	0
Objectif opérationnel 1.2.2: Renforcer le partenariat stratégique										
Mettre en place un cadre formel de dialogue entre producteurs et utilisateurs des statistiques agricoles	Ministères du secteur	pm	3	3	3	3	12	0	0	12
Renforcer la collaboration entre les structures publiques productrices de données statistiques du secteur rural	Ministères du secteur	pm	5	5	5	5	20	0	0	20
Renforcer les relations de partenariats avec les institutions internationales	Ministères du secteur	pm	1	1	1	1	4	0	0	4
Assurer la représentation des structures statistiques du secteur rural aux différents forums et rencontres aux	Ministères du secteur	pm	10	10	10	10	40	1	0	39

Axe stratégique 1 : amélioration de la coordination institutionnelle et organisationnelle de la production des statistiques agricoles et rurales	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
niveaux sous régional, régional et International										
Total Axe 1		1	44	25	25	25	120	44	1	75

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
qualité										
Objectif opérationnel 2.2.1: Assurer la mise en œuvre d'un programme minimum d'opérations de recensements et d'enquêtes adaptées aux besoins										
Réaliser le 2ème recensement général de l'agriculture (RGA)	DGESS-MAAH	0	1983	2191	420	0	4594	4390	203,5	0
Réaliser l'enquête permanente Agricole (EPA)	DGESS-MAAH	600	600	0	600	600	2400	2400	0	0
Réaliser l'enquête permanente sur les cultures Irriguées (production de saison sèche)	DGESS-MAAH	0	278	0	278	278	834	834	0	0
Réaliser une enquête nationale sur l'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement familiale	DGESS+DGA+ONEA-MEA	0	400				400	0	0	400
Réaliser un inventaire national des ouvrages hydrauliques	DGESS+DGRE-MEA	120	120	120	120	120	600	600	0	0

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
Réaliser l'enquête sur la vulnérabilité alimentaire en milieu urbain (VAMU)	DGESS/MAAH	27	100	100	100	100	427	0	27	400
Réaliser le ciblage national des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire	DGESS MAAH/SE-CNSA	23	370	369	369	369	1500	0	23	1477
Réaliser la collecte de données AEUE (Assainissement des eaux usées et excréta)	DGA- MEA	160	160	160	160	160	800	600	200	0
Réaliser l'étude household economy analysis (HEA) dans les 9 zones de moyens d'existence	DGESS-MAAH	36,3	50	50	50	50	236,3	134,8	101,5	0
Réaliser l'étude sur l'état des lieux de la ressource en eau	DGESS+SP/GIRE-MEA	0	0	0	0	250	250	0	0	250
Réaliser l'étude sur la relation entre assainissement et prévalence des maladies d'origine hydrique	DGESS-MEA	0	0	15	0	0	15	0	0	15
Réaliser une enquête nationale sur les coûts de	DGESS/MAAH	0	35	0	0	0	35	0	0	35

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
transport des produits agricoles										
Réaliser une enquête sur les exploitations modernes	DGESS/MAAH	pm	pm	100	100	100	300	300	0	0
Réaliser une enquête sur l'arboriculture	DGESS/MAAH	pm	pm	pm	0	460	460	0	0	460
Valider et mettre en œuvre le projet d'appui aux statistiques sectorielles de l'eau et de l'assainissement	DGESS/MEA	0	1226	651	530	508	2916	0	0	2916
Faire un état es lieux de la carbonisation (production, commercialisation)	DGEF+DGESS-MEEVCC	0	0	35	0	0	35	0	0	35
Réaliser des enquêtes périodiques sur la consommation des ménages en énergie	DGESS-MEEVCC	0	20	20	20	80	140	0	0	140
Réaliser un état des lieux de la biodiversité au Burkina Faso	SP-CNDD-MEEVCC	0	35	0	0	0	35	0	35	0
Réaliser l'enquête sur l'offre de bois-énergie au niveau des bassins	DGESS-MEEVCC	0	35	0	0	0	35	0	30	5

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
d'approvisionnement										
Réaliser l'enquête nationale sur les ménages et l'environnement	DGESS-MEEVCC	0	0	0	50	150	200	0	0	200
Réaliser un inventaire faunique	DGEF-MEEVCC	0	0	0	0	400	400	0	0	400
Réaliser une enquête sur les déchets, les résidus et les pollutions auprès des industries	DGESS+ DGPE+MEEVCC	0	20	0	0	0	20	0	0	20
Réaliser une enquête nationale sur les produits forestiers ligneux	DGESS+DGEF-MEEVCC	0	75	75	75	75	300	0	0	300
Réaliser des inventaires forestiers périodiques	DGEF-MEEVCC	0	100	0	0	100	200	0	140	60
Réaliser une enquête nationale sur la production des PFNL	DGESS+ DGEVCC-MEEVCC	0	75	0	0	75	150	0	15	135
Réaliser des enquêtes de renseignement des indicateurs de suivi des politiques, projets et	DGESS-MEEVCC	0	20	20	20	20	80	0	19	61

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
programmes										
Réaliser l'enquête permanente halieutique	DGESS-MRAH+DGRH	70	70	70	70	70	350	0	0	350
Réaliser la première enquête nationale sur le Cheptel (ENC I) Volet effectif	DGESS-MRAH	0	1900	400	100	0	2400	2400	0	0
Réaliser une enquête sur les paramètres de production et zootechniques	DGESS-MRAH	0	0	90	90	90	270	360	0	-90
Réaliser une enquête sur les mouvements de transhumance du bétail	DGESS-MRAH	0	0	0	0	30	30	0	0	30
Réaliser l'enquête nationale sur la production de lait	DGESS-MRAH	0	0	300	50	0	350	50	0	300
Réaliser l'enquête nationale sur la production de viandes	DGESS-MRAH	0	0	100	50	0	150	50		100
Réaliser une enquête pilote sur la production d'œufs	DGESS-MRAH	0	0	0	0	25	25		25	0
Réaliser des enquêtes sur les incidences économiques	DGESS-MRAH ET DGSV	0	60	60	60	60	240	0	100	140

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
des maladies animales prioritaires sur l'économie nationale										
Suivre les marchés à bétail dans le cadre du SIM bétail (prix et flux)	DGESS-MRAH	25	30	50	50	50	205	135	70	0
Réaliser le monitoring des pâturages (en vue de bilan fourrager)	DGEAP/MRAH	50	50	75	75	75	325	50	75	200
Suivre les inséminations artificielles (répertoire des inséminateurs et leurs performances)	DGESS-MRAH ET DNSIA	3	3	3	3	3	15	5	10	0
Réaliser une enquête épidémiologique sur la Peste Porcine Africaine	DGESS-MRAH ET DGSV	0	0	0	0	40	40	5	25	10
Objectif opérationnel 2.2.2: Développer les productions statistiques de sources administratives dans tous les secteurs et départements ministériels, en assurant une meilleure couverture thématique et géographique										

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
Elaborer un canevas type de collecte des données de sources administratives	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Valider le canevas type de collecte des données de source administratives	Toutes DGESS	0	28	0	0	0	28	0	0	28
Collecter et traiter les données de source administratives	Toutes DGESS	12	12	12	12	12	60	0	0	60
Elaborer les comptes économiques de l'eau	DGESS-MEA	50	10	10	10	50	130	0	0	130
Elaborer l'annuaire statistique de l'agriculture et des aménagements hydrauliques	DGESS-MAAH	8	8	8	8	8	40	25	0	15
Elaborer le tableau de bord statistique de l'agriculture et des aménagements hydrauliques	DGESS-MAAH	5	5	5	5	5	25	15	0	10
Elaborer le tableau de bord statistique de l'eau et de l'assainissement	DGESS-DGRE-DGA-ONEA/ MEA	5	5	5	5	5	25			25

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
Elaborer l'annuaire statistique de l'eau et de l'assainissement	DGESS-DGRE-DGA-ONEA/ MEA	8	8	8	8	8	40	0	0	40
Elaborer les rapports de suivi de la campagne agro pastorale et de la situation alimentaire et nutritionnelle	DGESS/MAAH	45	45	45	45	45	225	225	0	0
Mettre à jour les outils de simulation (MCS, TRE et Prix agricoles, etc.)	DGESS-MAAH	50	20	0	0	0	70	70	0	0
Produire l'information sur les prix de tous les produits agricoles	SONAGESS	80	80	80	80	80	400	400	0	0
Elaborer les bilans céréaliers et alimentaires	DGESS-MAAH	8	8	8	8	8	40	20	0	20
Elaborer et diffuser des notes et autres publications infra annuelles (Bulletins mensuels, trimestriels, éditoriaux régionaux, des prix des céréales, etc.)	DGESS-MAAH	20	20	20	20	20	100	13	0	88
Dérouler l'outil "Cadre harmonisé"	DGESS-MAAH	9	9	9	9	9	45	0	45	0

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
Elaborer le rapport d'activités de l'ONEA	ONEA	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Produire le rapport de gestion clientèle	ONEA	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Elaborer le rapport technique d'exploitation	ONEA	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Elaborer le rapport volet urbain du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PN-AEPA) post OMD	ONEA	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Contrôler l'eutrophisation des plans d'eau exploités par l'ONEA	ONEA	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Elaborer et diffuser le tableau de bord de l'environnement	DGESS-MEEVCC	0	10	10	10	10	40	0	0	40
Elaborer et diffuser l'annuaire statistique de l'environnement	DGESS-MEEVCC	0	20	20	20	20	80	0	9	71

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
Elaborer les comptes environnementaux intégrés	DGESS-MEEVCC	29	50				79			79
Réaliser les inventaires nationaux des gaz à effet de serre	INSD+SP-CNDD+DGESS-MEEVCC	0	30	30	30	30	120	0	0	120
Elaborer des bulletins périodiques sur le SIM Bétail	DGESS-MRAH	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Produire l'information sur la commercialisation du bétail	DGESS-MRAH	0	18	20	20	25	83	40	0	43
Élaborer le tableau de bord statistique des ressources animales et halieutiques	DGESS-MRAH	0	5	5	6	6	22	27	0	-5
Élaborer l'annuaire statistique des ressources animales et halieutiques	DGESS-MRAH	0	12	12	14	14	52	64	0	-12
Actualiser le répertoire des infrastructures d'élevage	DGESS-MRAH	0	35	5	5	5	50	10	0	40
Elaborer le bilan alimentaire des animaux	DGEAP/MRAH	0	10	10	10	10	40	10	0	30

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
Elaborer un répertoire des inséminateurs et leurs performances	DGESS-MRAH ET DNSIA	3	3	3	3	3	15	0	15	0
Créer et mettre à jour un répertoire sur le biodigester	DGESS-MRAH ET PNB	0	3	3	3	3	12	15	0	-3
Mettre à jour les outils de simulation (Dynmod, Prix du bétail, etc.)	DGESS/MRAH	0	3	3	4	4	14	17	0	-3
Objectif opérationnel 2.2.3: Développer des produits statistiques répondant aux besoins de suivi des activités des régions et communes.										
Former le personnel aux méthodes statistiques spécifiques de désagrégations des données d'enquêtes	Toutes DGESS	0	80	0	0	0	80	0	0	80
Appliquer les méthodes statistiques spécifiques de désagrégations aux données d'enquêtes (commune, village)	Toutes DGESS	0	48	0	48	0	96	0	0	96

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
Elaborer des annuaires statistiques régionaux de l'Environnement	DGESS-MEEVCC	0	60	60	60	60	240	0	0	240
Réaliser des monographies régionales des inventaires forestiers	DGESS-MEEVCC	0	30	35	0	0	65	0	0	65
Appuyer l'organisation de la collecte et traitement des données sur les ressources animales et halieutiques dans les régions et communes	DGESS/MRAH+DRRAH+DPRAH	0	10	10	10	10	40	0	0	40
Objectif opérationnel 2.2.4: Généraliser l'évaluation de la qualité des statistiques										
Appliquer les normes de production statistique (concepts, nomenclatures, outils de collecte, cadre matriciel, maquette annuaire, etc...)	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Elaborer et publier un rapport annuel sur la qualité des statistiques courantes	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0

Axe stratégique 2: Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTF	A rechercher
dans chaque secteur										
Elaborer et publier un rapport sur la qualité des données relatives à chaque opération de recensement et d'enquête d'envergure nationale	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Total axe 2		1 446	8 521	5 490	3 893	4 888	24 238	13 265	1 189	9 786

Axe stratégique 3 : Renforcement et modernisation de la diffusion statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/ Fonds propres	PTFs	A rechercher
Objectif stratégique 3.1: Améliorer l'accessibilité de l'information statistique à tous les utilisateurs										
Objectif opérationnel 3.1.1: Moderniser les dispositifs d'archivage numérique et de diffusion des données (outils et applications informatiques des TIC)										
Systématiser l'utilisation des systèmes d'archivage et de gestion électronique des données au sein du SNSA (TOOLKIT, COUNTRYSTAT, ...)	Toutes DGEES	0	40	20	20	20	100	0	0	100
Créer ou renforcer les bases de données, métadonnées et micro-données	Toutes DGEES	3	20	20	20	20	83	0	3	80
Développer un entrepôt de données statistiques sur le secteur rural (Guichet unique) au MAAH à travers l'opérationnalisation d'ECOAGRIS (Système d'information agricole de la CEDEAO)	DGEES-MAAH	0	30	10	10	10	60	0	0	60
Valider et diffuser les résultats prévisionnels et définitifs de l'EPA (sessions du CPSA)	CPSA/MAAH	50	50	50	50	50	250	250	0	0
Valider et diffuser les annuaires statistiques	Toutes DGEES	30	30	30	30	30	150	13	0	138
Valider et diffuser les publications relatives aux recensements et enquêtes d'envergure nationale	CSSRE	1	1	1	1	1	5	5	0	0
Valider et diffuser les autres publications annuelles et	Toutes DGEES	pm	20	20	20	20	80	0	0	80

Axe stratégique 3 : Renforcement et modernisation de la diffusion statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/	PTFs	A rechercher
infra annuelles du SNSA										
Valider et diffuser les comptes de l'agriculture, la MCS	DGESS-MAAH		5	5	5	5	20	0	0	20
Valider et diffuser les comptes économiques de l'eau	DGESS-MEA	pm	5	5	5	5	20	0	0	20
Valider et diffuser les comptes environnementaux intégrés	DGESS-MEEVCC	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Objectif opérationnel 3.1.2: réduire les délais de diffusion des principales productions statistiques du SNSA										
Elaborer un plan de diffusion des productions statistiques	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Généraliser l'utilisation de la technologie de collecte mobile des données	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Diffuser les publications par messagerie de groupe dès la validation	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Objectif opérationnel 3.1. 3: Développer les modules statistiques des sites web des départements ministériels et améliorer la mise à jour régulière des publications statistiques.										
Concevoir un module statistique et l'intégrer au site des ministères	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Mettre à jour régulièrement le module statistique	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0			0

Axe stratégique 3 : Renforcement et modernisation de la diffusion statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/	PTFs	A rechercher
Mettre en place un comité de validation des productions statistiques au niveau MRAH	DGESS/MRAH	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Valider et diffuser les annuaires statistiques	Toutes DGESS	12	12	12	12	12	60	33		27
Valider et diffuser les tableaux de bords produits	Toutes DGESS	12	12	12	12	12	60	0	0	60
Valider et diffuser les publications relatives aux recensements et enquêtes	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Objectif opérationnel 3.1.4: Améliorer l'accessibilité aux bases de données selon le type d'utilisateur et dans le respect de la loi.										
Mettre en place la plate-forme Open Data dans les ministères du secteur rural	Toutes DGESS	0	25	25	25	10	85	0	0	85
Former le personnel des ministères du secteur rural à l'utilisation de l'outil Open Data	DSI + DGESS-MAAH + DGESS/MEA	4	4	4	4	4	20	0	0	20
Systématiser l'utilisation des outils de la collecte mobile	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Assurer la diffusion électronique (WEB) des publications dès la validation	Toutes DGESS + toutes DSI	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Objectif opérationnel 3.1.6: Améliorer l'accessibilité aux bases de données selon le type d'utilisateur et dans le respect de la loi.										
Rendre accessibles les principales bases de données des statistiques environnementales à partir du site Web du MEEVCC	DGESS + DSI-MEEVCC	0	pm	pm	pm	pm	0			0

Axe stratégique 3 : Renforcement et modernisation de la diffusion statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/	PTFs	A rechercher
Objectif stratégique 3.2: Améliorer la communication interne et externe										
Objectif opérationnel 3.2.1: Développer une stratégie de communication interne et externe.										
Elaborer une stratégie de communication et de sensibilisation sur les statistiques du secteur rural	Toutes DGESS + toutes DCPM	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Elaborer un plan de communication pour les résultats de chaque opération de grande envergure de production de statistiques agricoles et rurales	Toutes DGESS + toutes DCPM	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Mettre en place d'autres supports de communication (plaquettes, dépliants, documents)	Toutes DGESS + toutes DCPM	pm	12	12	12	12	48	0	0	48
Organiser des points de presse sur des produits statistiques	Toutes DGESS + toutes DCPM	pm	8	8	8	8	32	0	0	32
Elaborer et diffuser des communiqués de presses sur les publications statistiques	Toutes DGESS + toutes DCPM	pm	4	4	4	4	16	0	0	16
Organiser des ateliers de dissémination des résultats d'enquêtes et de recensements	Toutes DGESS + toutes DCPM	pm	50	50	50	50	200	0	0	200
Objectif opérationnel 3.2.2: sensibiliser les responsables politiques, administratifs et privés sur l'importance stratégique des données statistiques										
Organiser de sessions de sensibilisation et d'information à l'intention de responsables politiques aux niveaux central, régional et communal	Toutes DGESS	pm	20	0	0	20	40	0	0	40

Axe stratégique 3 : Renforcement et modernisation de la diffusion statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/	PTFs	A rechercher
Organiser des sessions de sensibilisation et d'information à l'intention des responsables administratifs et privés	Toutes DGESS	pm	10	0	0	10	20	0	0	20
Organiser des sessions de sensibilisation et de retour de l'information vers les ménages et populations cibles des enquêtes et recensements dans les régions	Toutes DGESS	pm	50	50	50	50	200	0	0	200
Objectif opérationnel 3.2.3: Développer une culture de communication des statistiques aux responsables, aux médias de masse et au grand public										
Mettre en place et animer un réseau de journalistes partenaires du SNSA aux fins de l'utilisation efficiente des données statistiques dans les productions de presse.	Toutes DGESS + toutes DCPM	pm	5	5	5	5	20	0	0	20
Elaborer un catalogue des produits statistiques disponibles dans les DGESS	DGESS-MAAH + DGESS/MEA	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Objectif stratégique 3.3: Promouvoir l'utilisation des données et la culture statistique										
Objectif opérationnel 3.3.1 : Renforcer le suivi statistique des politiques et programmes sectoriels.										
Appuyer la mise en place des matrices d'indicateurs de suivi statistique de politiques, stratégies et programmes de développement	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Appuyer la mise en place des matrices d'indicateurs de suivi statistique des budget-programmes des	Toutes DGESS	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0

Axe stratégique 3 : Renforcement et modernisation de la diffusion statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/	PTFs	A rechercher
départements ministériels										
Mettre en place une base documentaire sur les politiques, stratégies et programme existants aux niveaux national, sectoriel, régionale et communale	Toutes DGEES	pm	20	pm	pm	pm	20	0	0	20
Objectif opérationnel 3.3.2: Renforcer l'exploitation des données à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées.										
Développer des partenariats pluridisciplinaires avec les cadres d'autres structures pour l'analyse approfondie des données d'enquêtes statistiques	Toutes DGEES	pm	5	5	5	5	20	0	0	20
Initier des études thématiques approfondies en partenariat avec les institutions de recherche (travaux scientifiques)	Toutes DGEES	pm	20	20	20	20	80	0	0	80
Réaliser des analyses approfondies des données d'enquête et recensement en équipes pluridisciplinaires	Toutes DGEES	pm	pm	50	50	50	150	0	0	150
Élaborer des cartes thématiques d'analyse sur les productions agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques (ASPHF), la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle, l'eau et l'assainissement	Toutes DGEES	pm	30	30	30	30	120	0	0	120
Objectif opérationnel 3.3.4: Promouvoir la culture statistique (y compris la formation des utilisateurs et l'enseignement de la statistique dans les établissements scolaires).										

Axe stratégique 3 : Renforcement et modernisation de la diffusion statistique	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/	PTFs	A rechercher
Faire le plaidoyer pour l'intégration des statistiques agricoles et rurales dans les curricula de formation	Toutes DGEES	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Faire le suivi de la prise en compte effective des statistiques agricoles et rurales dans les écoles de formation	Toutes DGEES	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Organiser des formations à l'endroit des utilisateurs des données (acteurs non statisticiens du système)	Toutes DGEES	pm	pm	50	50	50	150	0	0	150
Total axe 3		112	488	498	498	513	2109	301	3	1806

Axe stratégique 4: renforcement des capacités humaines, matérielles et financières du système de statistique agricole et rural	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/	PTFs	A rechercher
Elaborer un projet de développement des statistiques environnementales	DGESS-MEEVCC	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Valider et mettre en œuvre le projet d'appui au développement des statistiques d'eau et d'assainissement	DGESS-MEA	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Objectif opérationnel 4.3.2: Assurer des lignes budgétaires conséquentes, distinctes et sécurisées dédiées aux activités statistiques des départements ministériels.										
faire le plaidoyer auprès des autorités pour la mobilisation d'un financement suffisant des activités statistiques sectorielles	Toutes DGESS + Toutes DCPM	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Inscrire systématiquement des lignes budgétaires distinctes affectées à la production statistique dans les départements ministériels	Toutes DGESS + Toutes DAF	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Objectif stratégique 4.4: Renforcer les capacités matérielles										
Objectif opérationnel 4.4.1: Renforcer les structures du SNSA en ressources matérielles modernes										
Acquérir des kits de production, archivage et diffusion des données statistiques	Toutes DGESS + Toutes DAF	pm	175	175	0	0	350	0	0	350
Acquérir des kits informatiques pour le traitement du RGA	DGESS/MAAH	pm	pm	pm	pm	pm	0			0
Acquérir du matériel informatique et des logiciels de traitement statistique, logiciels d'archivage, logiciels de cartographie	Toutes DGESS + Toutes DAF	pm	50	50	50	0	150	0	0	150
Acquérir des véhicules et des motos dans le cadre du RGA	DGESS/MAAH + Toutes DAF	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0

Axe stratégique 4: renforcement des capacités humaines, matérielles et financières du système de statistique agricole et rural	Structure responsable	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Etat/	PTFs	A rechercher
Equiper les DGESS en matériel roulant (véhicules et motos)	DGESS/MEA + DGESS/MEEVCC+ DGESS/MRAH + Toutes DAF	pm	100	100	20	15	235	0	0	235
Equiper les DGESS en mobilier de bureau (Bureaux, chaises, etc.)	Toutes DGESS + Toutes DAF	pm	30	pm	30	pm	60	0	0	60
Equiper et accroître les capacités de la reprographie des structures sectorielles (dupli copieurs, photocopieuses, etc.)	Toutes DGESS + Toutes DAF	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Mutualiser les appareils acquis dans le cadre du RGPH pour la collecte mobile des données (tablettes, smartphones, GPS, ...).	Toutes DGESS + INSD	pm	pm	pm	pm	pm	0	0	0	0
Objectif opérationnel 4.4.2: Améliorer le cadre de travail des structures du SNSA (y compris les locaux)										
Doter les DGESS de bâtiments adéquats	Toutes DGESS + Toutes DAF	pm	1000	500	500	500	2500	500	0	2000
Mettre à la disposition du Bureau Central du Recensement de l'Agriculture (BCRA) des locaux adéquats, tant à Ouagadougou que dans chacune des régions (une salle de réunion, une salle d'archives, aménagement d'une salle serveur, etc.)	DGESS/MAAH + DAF	pm	20	pm	pm	pm	20	0	0	20
Total axe 4		0	1425	875	650	565	3515	500	0	3015

Annexe 2 : Cadre logique du PSSAR_BF

Chaine des résultats		INDICATEURS DE PERFORMANCE				RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION
		Indicateurs de performance	Situation de référence en 2015	Cible (2020)	Moyens de vérification	
IMPACT	Des informations fiables, cohérentes, diversifiées et accessibles, sont fournies à bonne date aux différents utilisateurs pour la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement	Taux de satisfaction globale des utilisateurs de statistiques agricoles	nd	au moins 50%	Rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs	Instabilités socio politiques et institutionnelles
	Effet1: La coordination institutionnelle et organisationnelle de la production des statistiques agricoles et rurales est améliorée	Taux d'exécution annuelle moyen des activités programmées pour l'axe stratégique 1 du PSSAR	nd	au moins 75%	Rapport de suivi du PSSAR	Volonté politique des autorités sectorielles à soutenir le renforcement des statistiques agricoles et rurales à travers le PSSAR
EFFETS	Effet2: La production de statistiques agricoles et rurales est de qualité, modernisée et diversifiées	Taux de satisfaction des utilisateurs sur la qualité des données Proportion des opérations statistiques réalisées avec les outils de collecte mobile Taux de satisfaction des utilisateurs sur la diversité de la production statistique	nd	Au moins 60% Au moins 60% Au moins 60%	Rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs Rapport de suivi du PSSAR Rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs	

	Effet 3: La diffusion, l'archivage et l'utilisation des données du système de statistiques agricoles et rurales sont renforcés et modernisés	Proportion des départements ministériels du secteur rural qui diffusent leur produits statistiques sur des supports modernes (site web, bases de données en ligne, mailing groupe, entrepôt de données, etc.) Proportion des produits statistiques qui sont diffusés dans les délais	nd	100% au moins 75%	Rapport de suivi du PSSAR	
	Effet 4: Les capacités humaines, financières, matérielles et infrastructurelles du système de statistiques agricoles et rurales sont renforcées	Taux global d'exécution des activités de l'axe stratégique 4 du PSSAR	nd	au moins 75%	Rapport de suivi du PSSAR	
	Axe stratégique 1: Amélioration de la coordination institutionnelle et organisationnelle de la production des statistiques agricoles et rurales					
	Produit 1.1: Le dispositif institutionnel et organisationnel est renforcé					Volonté politique Adhésion des parties prenantes
	Sous-produit 1.1.1: La réglementation concernant l'organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels est améliorée	Existence de textes réglementaires régissant l'organisation du système d'information statistique au sein de chaque département ministériel	Non	Oui	Arrêtés ministériels	

	Sous-produit 1.1.2: Les recensements et les enquêtes de grande envergure sont institutionnalisés	Existence de textes instituant les recensements les enquêtes du secteur rural	Non	Oui	Journal officiel (JO)	
	Sous-produit 1.1.3 : Le dispositif de coordination du PSSAR est intégré dans le dispositif institutionnel du CNS	PSSAR adopté par le CNS	Non	Oui	Rapport Statistique National Arrêtés ministériels	
		Existence de texte élargissant les attributions de la Commission spécialisée « Statistiques du secteur rural et de l'environnement » à la coordination et au suivi évaluation du PSSAR	Non	Oui		
	Produit 1.2 : La coordination, la coopération et le partenariat sont renforcés					
	Sous-produit 1.2.1 : La CSSRE est dynamisée	Nombre de sessions techniques de la CSSRE (hors session d'octroi de visa statistique)	0	15 (3 sessions par an)	Rapport de suivi du PSSAR	
	Sous-produit 1.2.2 : Le partenariat stratégique est renforcé	Existence d'un cadre formel de dialogue entre producteurs et utilisateurs de statistiques rurales	Non	Oui	Arrêtés ministériels	
		Nombre de protocoles signés entre les structures statistiques du secteur rural et les institutions internationales	0	5	Rapport de suivi du PSSAR	

		Nombre de participations des structures étatiques aux forums au niveau régional, africain et international (sur financement étatique)	0	10	Rapport de suivi du PSSAR	
	Axe stratégique 2 : Amélioration et modernisation de la production et de la qualité des données					Instabilités socio politiques et institutionnelles, manque de volonté politique, indisponibilité des ressources financières
	Produit 2.1 : La chaîne de la production à la diffusion des données est modernisée					
	Sous-Produit 2.1.2 : Les outils de production statistiques basés sur les TIC sont mis en place	Nombre/proportion d'opérations statistiques conduites à l'aide d'outils statistiques basés sur les TIC	?	100%	Rapport d'enquête	
	Produit 2.2 : La quantité et la qualité des productions statistiques sont renforcées					
	Sous-Produit 2.2.1 : Un programme minimum d'opérations de recensements et d'enquêtes adaptées aux besoins est élaboré et mis en œuvre	Nombre de recensements et d'enquêtes réalisés	5	56	Rapports des différentes opérations statistiques	
	Sous-Produit 2.2.2 : Les productions statistiques de sources administratives sont développées dans tous les secteurs et départements ministériels, avec une meilleure couverture thématique et géographique	Proportion d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins, de rapport/bilans réalisé par rapport à la prévision	?	95% des annuaires, 75% des tableaux de bord, 75% des bulletins, 75% des rapports/bilans	Les documents statistiques produits	

	Sous-Produit 2.2.3 : Des produits statistiques répondant aux besoins de suivi des activités des régions et communes sont développés.	Nombre de cadres formés dans les méthodes statistiques de désagrégation des données d'enquêtes Nombre de documents produits en utilisant des données désagrégées	0 0	au moins 20 au niveau central et 104 au niveau régional au moins 1 document par an dans chaque structure déconcentrées	Rapports de formation, Base de données régionales et communales	
	Sous-Produit 2.2.4 : L'évaluation de la qualité des statistiques est effective pour toutes les opérations statistiques	proportion des opérations statistiques ayant des rapports de qualité des statistiques publiés pour chaque secteur	0	au moins 50%	les rapports de qualité des différentes opérations	
	Axe stratégique 3 : Renforcement et modernisation de la diffusion statistique					
	Produit 3.1 : L'information statistique est plus accessible à tous les utilisateurs					
	Sous-Produit 3.1.1 : Les dispositifs d'archivage numérique et de diffusion des données sont modernisés	Nombre des bases de données statistiques créées et sécurisées	4	8	Rapport de l'enquête état des lieux du SNSA	
	Sous-Produit 3.1.2 : Les délais de diffusion des principales productions statistiques du SNSA sont réduits	Niveau de respect de la périodicité dans la réalisation des enquêtes et recensements pluriannuels, Niveau de respect de la périodicité des productions statistiques courantes Proportion de structures utilisatrices jugeant que les délais de parution des statistiques officielles sont respectés	nd	75% 75% 100%	Enquête état des lieux du SNSA Enquête état des lieux du SNSA Enquête de satisfaction des utilisateurs	

	Sous-Produit 3.1.3 : Des modules statistiques sont créés sur les sites web des départements ministériels et la mise à jour régulière des publications statistiques est assurée.	existence d'un module statistique dans les sites des ministères Nombre de nouvelles publications statistiques sur le site	Non 0	Oui au moins 15 par an	Site Web des ministères	
	Sous-Produit 3.1.4 : Les bases de données sont plus accessibles selon le type d'utilisateur.	existence d'une plateforme Open Data fonctionnelle Nombre de départements en charge des statistiques agricoles ayant adopté la plateforme Open Data	Non 0	Oui 4	Rapport de l'enquête sur l'état des lieux du SNSA	
	Produit 3.2 : La communication interne et externe est améliorée					
	Sous-Produit 3.2.1 : Une stratégie de communication interne et externe est élaborée et mise en œuvre.	proportion des ministères en charge du secteur rural qui applique le plan de communication élaboré	0	100%	Document de stratégie de communication Supports de communication, rapport d'atelier de dissémination, Journaux	
	Sous-Produit 3.2.2 : Les responsables politiques, administratifs et privés sont sensibilisés sur l'importance stratégique des données statistiques	Nombre de sessions au cours desquelles des sensibilisations ont pu être réalisées	0	5 sessions par an	rapports des sessions de sensibilisation	
	Sous-Produit 3.2.3 : Une culture de communication des statistiques aux responsables, aux médias de masse et au grand public est développée	Existence de catalogue des produits statistiques, Existence d'un réseau de journalistes partenaires	Non Non	Oui Oui	Documents de catalogues, répertoire des journalistes partenaires	
	Produit 3.3 : L'utilisation des données et la culture statistique sont promues					Adhésion de toutes les parties prenantes

	Sous-Produit 3.3.1 : Le suivi statistique des politiques et programmes sectoriels est renforcé.	Proportion des politiques et programmes sectoriels faisant l'objet de suivi statistique par les DGESS Proportion des indicateurs du PNSR2 renseignée dans les délais Proportion des indicateurs du PNDES et des ODD renseignée dans les délais	nd	Au moins 50% Au moins 80% Au moins 50%	Rapports de suivi des politiques, stratégies et programmes Matrice de performance du PNSR 2 Matrice de performance du PNDES	
	Sous-Produit 3.3.2 : L'exploitation des données à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées est renforcée.	Nombre de rapports d'études approfondies disponibles Taux de satisfaction des utilisateurs par rapport aux analyses statistiques	nd nd	au moins 4 par an à partir de 2017 au moins 60%	les rapports d'études et d'analyse approfondie Rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs	
	Sous-Produit 3.3.4 : La culture statistique est promue.	Proportion des établissements d'enseignement spécialisés dans le secteur rural, ayant intégré des modules statistiques agricoles dans les curricula de formation	?	75% des établissements d'enseignement professionnel spécialisés dans le secteur rural	Curricula de formation	
	Axe stratégique 4 : renforcement des capacités humaines, matérielles et financières du système de statistique agricole et rural					
	Produit 4.2 : Les capacités humaines du SNSA sont renforcées.					indisponibilité des ressources financières, absence de plan de carrière

	Sous-Produit 4.2.1 : La formation continue au profit du SNSA est renforcée.	Nombre de sessions de formation continues réalisées par an Nombre de modules de formation continue en statistique agricole par an Nombre de personnes formées selon les besoins des structures	nd nd nd	25 5 550	rapports des sessions de formation	
	Sous-Produit 4.2.3 : Les structures du SNSA sont renforcées en ressources humaines	Nombre de cadres statisticiens en service dans les DGEES, toutes catégories confondues;		36 60	rapport de suivi du personnel des DRH	
	Produit 4.3 : Les capacités financières du SNSA sont renforcées avec un financement pérenne des activités.					
	Sous-Produit 4.3.2 : Des lignes budgétaires conséquentes, distinctes et sécurisées dédiées aux activités statistiques des départements ministériels sont disponibles.	Proportion des opérations statistiques courantes ayant bénéficié des financements de l'Etat Taux de mobilisation des ressources des opérations statistiques	nd	au moins 75% au moins 75%	Budget DGEES	
	Produit 4.4 : Les capacités matérielles sont renforcées					
	Sous-Produit 4.4.1 : Les structures du SNSA sont dotées en ressources matérielles modernes	Proportion du personnel affecté à la production statistique doté d'un ordinateur portable de service Nombre d'appareils de collecte mobile pour les opérations statistiques Proportion des opérations statistiques ayant utilisé l'outil de collecte mobile Nombre de véhicules en bon état mobilisable pour	nd	100% 2000 75% 28 4	Rapport de suivi de la situation du matériel de la DGEES	

		les opérations statistiques Nombre de structure disposant d'une bonne connexion internet				
	Sous-Produit 4.4.2 : Le cadre de travail des structures du SNSA est amélioré	Nombre de bâtiments adéquats construits dédiés aux DGESS Existence de cadre de travail adéquat pour le BCRA et les BRRRA	nd	4 bâtiments pour les DGESS, 1 BCRA, 13 BRRRA	Rapport de suivi de la situation des locaux des DAF Rapport de mise en œuvre du RGA	

Annexe 3 : Calendrier des enquêtes et recensements

Nom de l'enquête	Fréquence	Année				
		2016	2017	2018	2019	2020
Recensement général de l'agriculture (RGA)	Tous les 10 ans					
Enquête permanente Agricole (EPA)	Annuelle					
Enquête permanente sur les cultures Irriguées (production de saison sèche)	Annuelle					
Enquête nationale sur l'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement familiale	Tous les 5 ans					
Inventaire national des ouvrages hydrauliques	Annuelle					
Enquête sur la vulnérabilité alimentaire en milieu urbain (VAMU)	Annuelle					
Enquête sur les exploitations modernes	Annuelle					
Enquête sur l'arboriculture	Annuelle					
Inventaire faunique						
Inventaires forestiers périodiques	Tous les 10 ans					
Enquête nationale sur le Cheptel (ENC I) Volet effectif	Tous les 10 ans					
Enquête sur les paramètres de production et zootechniques	Annuelle					
Enquête sur les mouvements de transhumance du bétail						
Enquête épidémiologique sur la Peste Porcine Africaine	Annuelle					
Réaliser le ciblage national des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire	Annuelle					
Réaliser l'étude sur l'état des lieux de la ressource en eau	Tous les 10 ans					
Réaliser l'enquête nationale sur les ménages et l'environnement	Tous les 5 ans					
Enquête permanente halieutique	Annuelle					
Réaliser le monitoring des pâturages (en vue de bilan fourrager)	Annuelle					